

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760⁺
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000⁰⁰⁰ FCFA

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3606 du Mardi 5 Juillet 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Kinkala

La clôture de l'année pastorale marquée par l'ordination d'un prêtre



Mgr Louis Portella Mbuyu et le nouveau prêtre. (P.9)

F.p.a (Fondation perspectives d'avenir)

Accords de partenariat avec trois départements ministériels, pour la formation des jeunes



Denis Christel Sassou-Nguesso. (P.8)

55^e anniversaire des F.a.c et de la Gendarmerie nationale

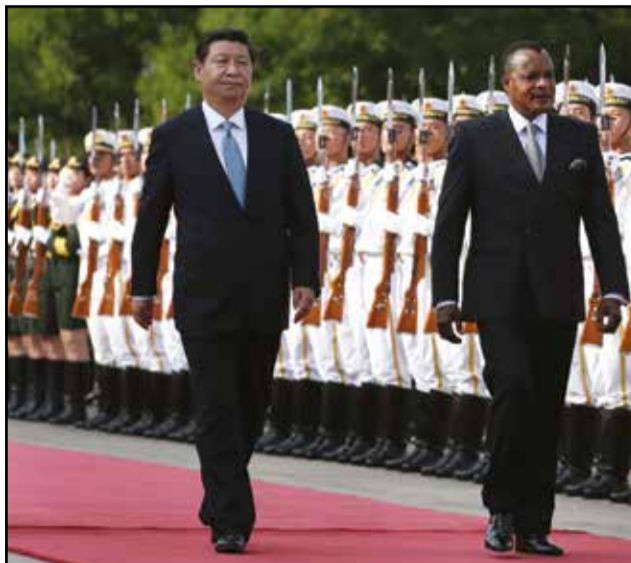
Relever les défis de sécurité nationale, dans l'esprit de discipline et de cohésion



«Dans les F.a.c et la Gendarmerie, il n'y a pas de place pour les comportements portant atteinte aux droits de l'homme».

(P.5)

Congo – Chine



Les présidents chinois et congolais. (Ph. d'archives) P. 3

Le président Sassou-Nguesso en visite d'Etat à Pékin

U.p.a.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)



Tsaty-Mabiala appelle le pouvoir à l'apaisement et au dialogue fraternel

(P.3)

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Un projet pour prévenir la radicalisation de la jeunesse

(P.5)

Collectif des femmes des départements du Kouilou et de Pointe-Noire

Un véhément «non» à l'interpellation de la première Dame par la justice américaine

(P.6)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

**Ministère de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche**



AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don du Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) pour l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), en vue de mettre en place le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), d'une durée de six (6) ans.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a confié au Cabinet K'EDGE Consult SARL, Cabinet de Recrutement International, la mission d'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (PD-PAC).

Cette Unité de Coordination du Projet (UCP) sera composée de la manière suivante:

- Un Coordonnateur (H/F);
- Un Responsable Administratif et Financier (H/F);
- Un Responsable Planification et Suivi Évaluation (H/F);
- Un Spécialiste en Passation de Marchés (H/F);
- Deux Comptables (H/F);
- Un Spécialiste Pêche Continentale (H/F);
- Un Spécialiste Aquaculture (H/F);
- Un Animateur Rural (H/F).

1. Composition du Dossier et délais de transmission

Le dossier de candidature des postulants doit contenir les pièces suivantes:

- Lettre de motivation précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule;
- Curriculum vitae indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, les coordonnées précises (email et téléphone avec indicatif pays), et détaillant l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées;
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil;
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant de la nationalité congolaise.

Les candidatures doivent être impérativement transmises en deux versions, au plus tard le 10 juillet 2016 comme suit:

- En version papier: adressée ou déposée à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult SARL, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), 2ème étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 et
- En version électronique: exclusivement au format Word, PDF ou JPEG et adressés à

l'adresse e-mail du Cabinet K'EDGE Consult SARL: kedgeconsult@gmail.com.

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations (posséder une adresse électronique à jour).

Les termes de références complets de chaque poste, dont les avis spécifiques sont publiés dans les journaux, dans les sites web d'emploi, affichés à l'ONEMO et au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), peuvent être retirés à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2ème étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel: 00 242 05 660 98 07 ou obtenus sur demande par mail à: kedgeconsult@gmail.com

Aucun renseignement ne pourra être donné par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la réception et le traitement des dossiers de candidature, qui sont entièrement sous traités au Cabinet K'EDGE Consult SARL.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2016

Le Président du Comité de Gestion
du Don FIDA,
Directeur des Etudes et de la Planification
du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche

Pierre MPANDOU

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été institué une société à responsabilité limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale:
INESFLY CONGO;

Apports: en numéraire;

Capital social: 1.000.000 francs CFA;

Siège social: Avenue du Docteur Denis LOEMBA, n°23, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Fabrication, vente et commercialisation de la peinture et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant, directement ou indirectement, incluant le

transport de peinture, les travaux de peinture intérieurs et extérieurs avec ou sans la mise à disposition de peintres.

Administration de la société: Monsieur ALBINANA Fernandez Ignacio.

Durée: 99 ans;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 14 janvier 2016, sous le numéro 16 DA 42;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro: CG/PNR/16 B 832.

**Cabinet d'Avocats
GOMES**

Etude de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO

Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, en face du Marché des Plateaux
1er étage; B.P: 469
Tél.: 00.242.06.885.49.40/05.031.39.32
Email: mbissi.notaires@gmail.com/bpatricia.mbissi@yattoo.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

«HMCB»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de F. CFA : 10.000.000

**Siège social: Centre-Ville, Immeuble ODZALI, vers l'Hôtel FEZ
POINTE-NOIRE (République du Congo)**

Aux termes d'un acte reçu par moi, en date à Pointe-Noire du 15 Juin 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «HMCB», enregistrée au Bureau des Impôts centre, le 16 Juin 2016, folio 105/44 n°4341.

Capital: 10.000.000 F. CFA, divisé en 1.000 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 1000, entièrement souscrites et libérées en totalité par les associés en proportion de leurs apports respectifs, savoir:

* Monsieur Paulo Jorge MARIANO DOMINGOS, à concurrence de 600 parts numérotées de 1 à 600, soit en F.CFA: 6.000.000

* Madame Anabela MATEUL LEITAO, à concurrence de 400 parts numérotées de 601 à 1.000, soit en F. CFA: 4.000.000.

Objet: La société a pour objet, en tout pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et particulièrement en République du Congo:

- Exécution de travaux publics; Construction d'infrastructures de toutes

sortes; construction immobilière; exploitation de carrières de tous types (roches dures, granulats rocheux, sables, argiles); production et vente de granulats; exploration de centrales de béton et d'asphalte (production et commercialisation); toutes les activités commerciales relatives à la vente de matériaux et produits extraits de la carrière; concession, transport de bois; vente de machines, équipements, véhicules et accessoires; fret de marchandises; d'autres activités liées au secteur de l'exploitation et de la construction civile; import-export;

- Durée: 99 ans;

Gérant: Monsieur Paulo Jorge MARIANO DOMINGOS;
Demeurant à LUANDA (Angola), Route de Catete Km44.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 16 DA 157 du 17/06/2016.
RCCM N°CG/PNR/16 B 1105.

Pour avis,
**Maître Blanche Patricia
MBISSI DÉDÉ-SOMBO,**
Notaire.

Congo – Chine

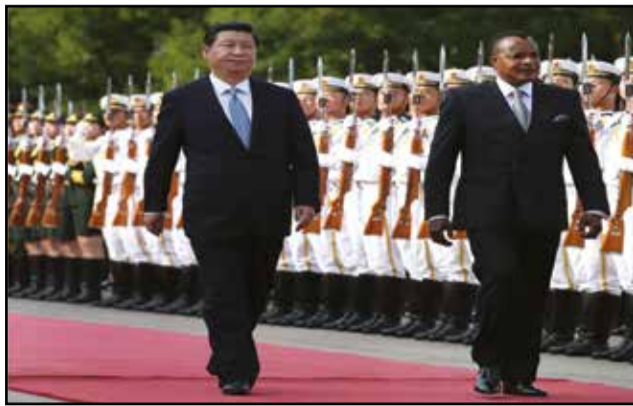
Le président Sassou-Nguesso en visite d'Etat à Pékin

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, est en visite d'Etat, du 4 au 8 juillet 2016, à Pékin, capitale de la République Populaire de Chine, où il a été invité par son homologue, Xi Jinping. Selon l'Agence Chine nouvelle, cette visite en Chine du président congolais est la deuxième du genre, en l'espace de trois ans et le tout premier hors du continent africain, depuis sa réélection, en mars dernier.

Le président Denis Sassou-Nguesso a quitté Brazzaville, samedi 2 juillet, dans la matinée, à la tête d'une forte délégation comprenant des ministres et des conseillers à la présidence de la République. «La coopération sino-congolaise s'est renforcée davantage avec les visites des présidents Xi Jinping et Sassou-Nguesso dans les deux pays respectifs, notamment celle de mars 2013 du président Xi à Brazzaville et celle de juin 2014 du président Sassou-Nguesso en Chine. Elle a permis aux deux pays de conclure des accords de coopération dans divers domaines, tels que la construction des infrastructures de base, la protection environnementale, la santé, l'éducation, le sport et la

culture. Le Congo est le 6^e partenaire commercial de la Chine, en Afrique. Le pays, confronté à une situation financière difficile du fait de la baisse du prix du pétrole, sa principale source de revenus, cherche de nouveaux appuis pour résister à cette résilience», précise l'Agence Chine nouvelle.

La Chine est devenue non seulement le principal client du pétrole congolais, avec plus de 55% des parts, mais également le principal créancier du Congo, par le financement des projets majeurs réalisés dans le pays, dans le cadre d'un partenariat stratégique établi il y a dix ans. En plus, c'est en Chine que le Congo a constitué ses réserves financières les plus importantes. En septembre 2015, la Banque mondiale



Les présidents chinois et congolais. (Ph. d'archives)

écrivait que «si l'on considère le total de l'épargne déclarée par l'Etat, tel que confirmé par la Cour des comptes et de discipline budgétaire, au cours des dix dernières années, l'Etat aurait épargné environ 5.500 milliards de francs Cfa. Si l'on soustrait de ce montant le total des prêts faits par la Chine, qui s'élève à 1.700 milliards sur la période, reste environ 3.800 milliards d'épargne, dont 1.300 milliards à la Banque des Etats de l'Afrique centrale. En retirant l'épargne pour motifs de stabilisation, soit quelque 1.500 milliards, l'Etat disposerait alors de 2.300 milliards de francs Cfa de réserves».

A l'heure où la crise financière sévit dans le pays, se manifestant par les difficultés à assurer les budgets de fonctionnement des différentes structures publiques et la réduction du train de vie de l'Etat, aucune information officielle n'est donnée sur les réserves de l'Etat en Chine. Alors, faut-il espérer que la visite d'Etat du président Denis Sassou-Nguesso à Pékin apportera un soulagement à la situation financière du pays? En tout cas, c'est l'attente de Brazzaville.

Joël NSONI

U.p.a.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Tsaty-Mabiala appelle le pouvoir à l'apaisement et au dialogue fraternel

Dans une conférence de presse qu'il a donnée jeudi 30 juin 2016, au siège de son parti, au quartier Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, le premier secrétaire de l'U.p.a.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), Pascal Tsaty-Mabiala, député élu à Loudima (Bouenza) et ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, a interpellé le président de la République, pour qu'il initie le dialogue tant souhaité par la classe politique nationale et les Congolais, pour apaiser le climat socio-politique. Dans cette conférence de presse, qui a pris l'allure d'une rentrée politique, Pascal Tsaty-Mabiala a fait entendre la voix de l'U.p.a.d.s sur les événements post-électorales qui secouent le pays.



Des militants de l'U.p.a.d.s.

D'entrée de jeu, le premier secrétaire de l'U.p.a.d.s a balayé d'un revers de la main, «toutes les allégations mensongères portées sur son parti et particulièrement sur sa personne». Il a axé sa communication sur cinq points, à savoir: la proclamation des résultats de l'élection présidentielle; la prestation de serment du nouveau président de la République; le fonctionnement des deux principales plates-formes de l'opposition: le Frocad et l'I.d.c, en particulier, dont l'U.p.a.d.s est membre; le climat politique préoccupant avec la vague d'arrestations ou de mise en résidence surveillée de certains dirigeants de l'opposition et la déclaration de politique générale du gouvernement par le premier ministre, devant la représentation nationale. S'agissant de la proclamation des résultats, Pascal Tsaty-Mabiala a rappelé que dans une intervention sur R.f.i, le 27 mars, il avait réagi, en disant: «Les résultats provisoires proclamés

par la Ceni ne nous semblent pas refléter la vérité des urnes qui ne donne pas au président sortant, la tendance annoncée. Cependant, j'utiliserai, en cas de besoin, les voies de recours autorisées par la loi». Puis, le 7 avril, dans une déclaration du secrétariat national de l'U.p.a.d.s, la direction nationale prenait acte, en toute responsabilité, des résultats annoncés par la Cour constitutionnelle et demandait aux militants de s'abstenir de tout acte attentatoire à la paix. Puis, il a justifié cette prise de position: «Notre déclaration du 7 avril répondait à trois obligations: obligation de se conformer à la loi; obligation de réalisme et, enfin, obligation d'apaisement dans le pays». Concernant la prestation de serment du nouveau président de la République, le 16 avril 2016, il regrette que l'opposition n'ait pas su «donner une explication juste» à la forte présence des chefs d'Etat, «parmi lesquels les plus illustres du continent, et des représentants de la fameuse

communauté internationale, y compris la France, ancienne puissance tutélaire, très influente dans les affaires du Congo, représentée par son ambassadeur, ainsi que de la Chine et de la Russie, pays membres permanents du conseil de sécurité, représentés au niveau ministériel». «Nous n'avons bâti aucune stratégie permettant au moins de comprendre cette forte présence internationale et de nous montrer dignes et responsables auprès de cette même communauté internationale, plutôt que de nous limiter à nos brillantes interventions sur R.f.i, mais sans effet réel sur le cours des événements», regrette-t-il. Justement, s'il a réaffirmé l'appartenance de l'U.p.a.d.s à l'opposition et précisément au Frocad (Front républicain pour le maintien de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), Pascal Tsaty-Mabiala pense que le temps de l'aggiornamento (remise en question), est arrivé. «Nous attendons l'audit qui a été

commandé pour faire le bilan du Frocad et surtout, projeter l'avenir, en collant à la réalité actuelle. Ce qui suppose une autre orientation du combat et, sans doute, avec d'autres partis et associations qui en accepteraient la nouvelle vision», a-t-il précisé.

Concernant le climat politique post-électoral, le premier secrétaire de l'U.p.a.d.s fait une analyse cinglante: «Depuis la fin du processus électoral, notre pays est plongé dans une incertitude née de la contestation des résultats de ce scrutin et de la gestion par le président de la République, de sa réélection contestée par une partie du peuple congolais. Le climat malsain qui en est résulté et qui prospère jusqu'à cette date, avec la vague d'arrestations ou de mise en résidence surveillée de certains dirigeants de l'opposition met à mal la cohésion nationale et discrédite le pouvoir. Il interpelle l'ensemble des forces politiques congolaises, mais aussi et surtout, le président de

Congo - Chine

Les ouvrages d'extension de l'Académie militaire Marien Nguabi remis au gouvernement

L'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, a procédé à la remise officielle des ouvrages réalisés au titre de l'extension et de la réhabilitation de l'Académie militaire Marien Nguabi de Brazzaville, au gouvernement congolais, représenté par le ministre de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée, lundi 20 juin 2016, en présence du secrétaire général adjoint du Ministère des affaires étrangères, des membres du commandement militaire et d'une forte délégation venue de Chine.

L'extension de l'Académie militaire Marien Nguabi a consisté à la construction de quatre grands bâtiments, dont un à deux niveaux, comptant 9 salles de classe de grandes dimensions. Les deux autres bâtiments d'un niveau comptent, chacun, 13 chambres réservées aux officiers supérieurs qui viennent dispenser les cours et aux encadreurs du Congo et des autres pays d'Afrique. Les travaux de construction des nouveaux bâtiments et de réhabilitation des anciens ont coûté la bagatelle de 8 milliards de francs Cfa.

Dans son mot de circonstance, le diplomate chinois, Xia Huang, a indiqué que c'est dans le cadre de la préservation de la paix et de la stabilité en Afrique que le gouvernement chinois a financé ces projets qualifiés de «très salutaires». Les ouvrages construits et réhabilités sont les fruits de la coopération militaire entre le Congo et la Chine. «Ce projet a pour prémices la visite d'Etat au Congo, du président chinois Xi Jinping, en mars 2013, qui a donné, dans la foulée, la signature des arrangements pour la préparation et le lancement des travaux, en juillet 2015. L'Etat chinois sera conséquent dans ses efforts, pour rendre toujours plus performants et plus agréables les équipements et les installations de cette académie, pour qu'elle soit un centre de formation idéal pour les F.a.c (Forces armées congolaises) et pour la sous-région. Nous serons donc conséquents dans nos efforts et nous attendons les résultats plus concrets et plus précis», a-t-il souligné.

Visiblement satisfait de recevoir ces ouvrages qui ont changé la configuration de cet établissement, le ministre Mondjo a rappelé que l'Académie militaire Marien Nguabi a déjà façonné «plusieurs promotions d'officiers à la formation homogène et à la qualité éprouvée engagés dans les missions les plus diverses telles que les élèves officiers d'active, des officiers en application, des officiers au cours de perfectionnement et des officiers en formation supérieure du premier degré (Ems1)... Avec les nouvelles installations qui augmentent sa capacité, l'Académie militaire sera en mesure d'abriter d'autres formations, pour confirmer son positionnement international comme centre de formation militaire de référence sur le continent», a-t-il fait savoir.

La cérémonie s'est poursuivie avec la remise des distinctions, à titre exceptionnel, à huit militaires chinois, le dévoilement de la plaque marquant l'inauguration des ouvrages construits et réhabilités, la signature d'un accord de remise et réception entre les deux parties, la remise des clés des ouvrages par le diplomate chinois au ministre Mondjo, suivie de la visite guidée des installations.

Rappelons que l'objectif de l'Académie militaire Marien Nguabi, qui totalise 30 ans d'expérience et qui est témoin des mutations géostratégiques de l'armée, est de donner au Congo, les moyens de pouvoir, de manière ininterrompue, ses forces armées en personnel d'encadrement de qualité et de continuer de nourrir la réflexion, les idées, les doctrines des armées, afin de donner des réponses adéquates aux interrogations de celles-ci.

Alain-Patrick MASSAMBA

la République».

Pascal Tsaty-Mabiala, qui appelle au dialogue, pense que c'est le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui peut régler cette situation: «Qui mieux que le président actuel qui, du fait de sa longévité au pouvoir, a tout vu, a tout entendu et en a tiré toutes les leçons, ne pourrait pas comprendre les vertus du dialogue fraternel, constructif et réparateur?»

Enfin, le premier secrétaire de l'U.p.a.d.s s'est montré très critique et même pessimiste devant le programme d'action du gouvernement, présenté le 3 juin dernier par le premier ministre, Clément Mouamba, devant l'assemblée nationale. «Cette déclaration, qui devrait être la traduction, dans les faits, du nouveau projet politique du président Denis Sassou-Nguesso, n'a pas apporté les réponses qu'attendaient les Congolais en matière de sécurité publique, de social, de maîtrise de la gestion économique et financière, au moment où s'effondre le prix du baril de pétrole», a-t-il dit. Il fait le reproche au premier ministre d'avoir fait «l'impasse sur la question de l'apaisement

du climat politique qui n'est pas retombé depuis la proclamation des résultats de l'élection présidentielle et qui, au contraire, s'alourdit avec la vague d'arrestations et de mise en résidence surveillée de certains dirigeants de l'opposition». Bref, passant en revue, sur le plan social, les actions promises par le premier ministre, le premier secrétaire de l'U.p.a.d.s ne les trouve pas convaincantes. Il soulève même des aspects sociaux que, selon lui, le premier ministre a, tout simplement, oubliés. Mais, ses critiques acerbes contre Clément Mouamba ne risquent-elles pas d'être interprétées comme un règlement de comptes contre celui qui fut un cadre de son parti et qui fut sanctionné pour sa participation aux consultations présidentielles?

En somme, c'est en grand opposant, mais ouvert au dialogue fraternel, que Pascal Tsaty-Mabiala s'est présenté devant la presse, après un séjour en Europe. Histoire, sans doute, de reprendre l'initiative politique à l'opposition.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Joël NSONI



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo
www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement : d'un chef de secteur Est, près du village Lango (RN2)

Responsabilités:

- coordonner avec le Quartier Général du parc situé à Mbomo toutes les activités du secteur dans le cadre de la lutte anti-braconnage, le développement communautaire (programme de sensibilisation, d'éducation environnementale et développement du camp de tourisme communautaire), la recherche scientifique et le monitoring avec un programme d'habituation de gorilles;
- veiller à l'entretien de la base vie, à la gestion des ressources humaines et au respect des lois et règlements en vigueur en République du Congo.
Formation requise ou souhaitée: Ingénieur des Travaux de Développement rural en Gestion de projets; Biologie ou Zoologie avec application à la gestion d'un parc naturel; connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart).
Expérience souhaitée: ayant travaillé plus de 5 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage, la recherche et monitoring, la communication et éducation dans un volet de développement communautaire.

Lieu d'affectation: base vie du secteur Est du PNOK

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad Plateau centre ville Brazzaville ou envoyez votre dossier à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com
Application (CV et lettre de motivation) à envoyer

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 juillet 2016.NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

ANNONCE LEGALE CONSECUTIVE A LA FUSION PAR ABSORPTION DE LA SOCIETE SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE PAR LA SOCIETE SEP POINTE-NOIRE

En date du 29 avril 2016, Société Equatoriale Pharmaceutique et SEP Pointe-Noire ont établi un projet de fusion, aux termes duquel Société Equatoriale Pharmaceutique faisait apport, à titre de fusion à SEP Pointe-Noire sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le projet de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de Société Equatoriale Pharmaceutique devant être dévolue à SEP Pointe-Noire, dans l'état où il se trouve, à la date de réalisation de la fusion.

Cette fusion a été approuvée par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de chacune des sociétés participant à l'opération le 1er juin 2016.

En conséquence, l'assemblée

générale des actionnaires de SEP Pointe-Noire a procédé:

1- En rémunération de cet apport de fusion, à une augmentation de capital de 45.000.000 F. CFA, pour le porter de 200.000.000 F. CFA à 245.000.000 F.CFA, au moyen de la création de 180 actions nouvelles de 250.000 F.CFA de nominal, entièrement libérées, attribuées aux actionnaires de Société Equatoriale Pharmaceutique, à raison de 88.961 actions de Société Equatoriale Pharmaceutique pour 180 actions de SEP Pointe-Noire;

2- Au changement de la dénomination sociale de la société. Celle-ci aura, désormais, pour dénomination sociale «SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE»;

3- A la mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions de l'Acte Uniforme Ohada révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Le Conseil d'Administration

Etude de Maître Blanche Patricia **MBISSI DEDÉ-SOMBO**
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, en face du Marché des Plateaux
1er étage; B.P: 469
Tél.: 00.242.06.885.49.40/05.031.39.32
Email: mbissi.notaires@gmail.com/bpatricia.mbissi@yattoo.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

«ADAR CONSULTING»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de F. CFA: 1.000.000

Siège social: Centre-Ville, Immeuble ODZALI, vers l'Hôtel FEZ
POINTE-NOIRE (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par moi, en date à Pointe-Noire du 15 Juin 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «ADAR CONSULTING», enregistrée au Bureau des Impôts centre, le 16 Juin 2016, folio 105/46 n°4343.

Capital 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées en totalité par les associés en proportion de leurs apports respectifs, savoir:

* Monsieur Patrick PLASSE, à concurrence de 50 parts numérotées de 1 à 50, soit en F.CFA: 500.000

* Monsieur Laurent de TOLEDO, à concurrence de 50 parts numérotées de 51 à 100, soit en F. CFA; 500.000.

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et, éventuellement, dans l'un des Etats parties à l'Acte

Uniforme OHADA;

- Toutes prestations de consultants, de conseils et de services auprès de toutes entreprises quel que soit leur domaine d'action, de particuliers et de tout organisme public ou para public, quelle qu'en soit la structure juridique.

- Import-export;

- Commerce général;

- Durée: 99 ans.

Gérant: Monsieur Patrick PLASSE Demeurant à Pointe-Noire, Centre-ville.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 16 DA 154 du 17/06/2016. RCCM N°CG/PNR/16 B 1144.

Pour avis,
Maître Blanche Patricia
MBISSI DEDÉ-SOMBO,
Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne **BOUANGA-GNIANGAISE**
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«AMNA» SARL

Société A Responsabilité Limitée

Au Capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)

Siège social: 47, Rue Kahounga, Quartier Foucks, Boîte postale: 4214

RCCM: 13 B 1282

Pointe-Noire, République du Congo

CESSION DE PARTS SOCIALES & TRANSFORMATION EN SARLU

Aux termes du Procès-verbal des associés de la société «AMNA» SARL, en date à Pointe-Noire du 2 juin 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire, le 14 juin 2016, folio 103/35, n° 4244; il a été procédé à:

-La cession de la totalité, soit Quarante (40) parts sociales de Monsieur Ibrahim Pascal BABA YAYA à Madame Aminatou Adeo-la WABI. Suite à cette cession, la société «AMNA» SARL est transformée en une SARL unipersonnelle, sans création d'une personne morale nouvelle.

En conséquence de ce qui pré-

cède, les statuts de la société «AMNA» SARLU ont été mis à jour.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par le dépôt légal dudit Procès-verbal et des statuts au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 juin 2016, sous le n° 16 DA 151, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire,
le 21 juin 2016.

Maître Christèle
Elianne BOUANGA-
GNIANGAISE,
Notaire

55^e anniversaire des Fac et de la Gendarmerie nationale

Relever les défis de sécurité nationale, dans l'esprit de discipline et de cohésion

22 juin 1961-22 juin 2016, les F.a.c (Forces armées congolaises) et la Gendarmerie nationale ont célébré, à travers diverses manifestations à Brazzaville, tout comme à l'intérieur du pays, le 55^e anniversaire de leur création. A Brazzaville, les manifestations ont eu pour point final, l'esplanade du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, avec une prise d'armes réunissant les militaires de la garnison de Brazzaville, les gendarmes et les policiers impeccablement vêtus, sous le patronage du ministre de la défense nationale, Charles-Richard Mondjo, en présence des responsables de la Force publique.

Dans le message rendu public à l'occasion du 55^e anniversaire des Fac et de la Gendarmerie nationale, le ministre Charles-Richard Mondjo a apprécié le chemin parcouru par les deux composantes de la Force publique. «La présente commémoration se déroule dans un contexte où notre pays vient de conduire un processus politique au cours duquel le comportement républicain des forces de défense et de sécurité, leur unité et leur cohésion ont été largement éprouvées et appréciées à l'aune des défis relevés. C'est partant de ce précieux enseignement que cet anniversaire est placé sous le thème: «Dans l'esprit de discipline et de cohésion, poursuivons le renforcement de nos capacités face aux défis de la sécurité nationale». A l'évidence, le choix de cette thématique marque notre ancrage dans l'appropriation des valeurs qui fondent l'efficacité de nos armées dont on sait que les missions sont, au jour le jour, rendues plus complexes, sous l'effet des conjonctures diverses», a-t-il déclaré.

Le ministre Mondjo a, aussi, relevé: «Cette journée est bien celle de l'ensemble du personnel militaire et civil de la défense nationale qui, quels que soient sa catégorie, son statut, son lieu d'affectation, doit se sentir fier d'appartenir à une communauté et pouvoir le montrer à cette oc-

casion particulière, afin de toujours affirmer notre fierté de partager une culture commune qui met en valeur nos compétences, partout où nous sommes amenés à travailler. C'est le lieu de rendre un vibrant hommage à ces femmes et à ces hommes qui, au prix du sacrifice suprême, représentent notre pays et son armée dans les pays frères en situation difficile. Vous adressant mes félicitations, je vous invite à plus de cohésion, de persévérance et de rigueur dans l'accomplissement des missions, afin de toujours mériter la confiance des populations. Il est, cependant, tout en effectuant les missions de paix, il n'y a pas de place pour les comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme», a-t-il souligné.

Comme indiqué, plusieurs manifestations ont été organisées, pour marquer les 55 ans de l'Armée: journée du souvenir avec le dépôt de gerbes de fleurs à la stèle aux morts de la Force publique par les ministres Mondjo, Mboulou et Mottom Mamoni; journées portes ouvertes à l'Ecole de la gendarmerie nationale, de génie travaux, à la Base aérienne 01/20, au 32^e groupement naval, à l'Hôpital central des armées Pierre Mobengo; rencontres avec les veuves et autres agents de la Force publique; déploiement de l'Hôpital gynéco-chirurgical de campagne à l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Le Clerc); culte



Charles-Richard Mondjo faisant la revue des troupes.



Guy-Blanchard Okoi.



Paul-Victor Moigny.

œcuménique, au temple salutiste du Plateau des 15 ans; épreuves sportives et militaires dans les disciplines suivantes: marche commando; parcours d'obstacles; épreuve de tirs au P.m.k et football. Les vainqueurs des différentes épreuves ont reçu un trophée et une enveloppe. Signalons que la parade militaire, à l'esplanade du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, s'est déroulée, outre le ministre de la défense, en présence du chef d'Etat-major général des F.a.c, le général de division Guy-Blanchard Okoi, du commandant de la Gendarmerie nationale, le général de brigade Paul-Victor Moigny, des membres du commandement militaire et du conseil de commandement de la police. On y a, aussi, noté la présence des membres du gouvernement: Raymond Zéphirin

Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Gilbert Mokoki, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande; de l'ambassadeur de Chine; du chef d'Etat-major général adjoint de l'armée angolaise; de Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du Conseil national de sécurité, conseiller spécial du chef de l'Etat; Norbert Dabira, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants; du vice-amiral Pierre Ngombé, chef de la maison militaire du chef de l'Etat; des attachés de défense près les ambassades, etc. 11 personnels militaires et civils ont été décorés, à titre exceptionnel et normal, aux grades de toutes sortes des Ordres nationaux.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Réception de trois centres d'éducation, de formation et d'apprentissage

Il s'est déroulé, à Pointe-Noire, mercredi 29 juin 2016, une cérémonie de remise officielle de trois C.e.f.a (Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage) par le ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Mme Antoinette Dinga-Djondo, au ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes.

Construits grâce au partenariat avec la Bad (Banque africaine de développement), les trois C.e.f.a sont situés, chacun, à Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. Le ministre de l'enseignement technique, qui va les faire fonctionner, a promis qu'aucun jeune vulnérable ne sera laissé au bord de la route, dans les formations qui seront assurées dans ces centres.

La cérémonie de remise officielle des trois C.e.f.a au Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a eu lieu dans l'enceinte de l'Institut technique Thomas Sankara. En présence de Fidèle Dimou et Alexandre Honoré Paka, respectivement préfets du Kouilou et de Pointe-Noire, et de plusieurs personnalités civiles et militaires.

Après le mot de bienvenue de Servais Paka, directeur départemental de la formation qualifiante et de l'emploi, la ministre Antoinette Dinga Djondo a expliqué, dans son mot de circonstance, que cette cérémonie, «marque la remise officielle, au Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, de tous les documents pédagogiques accompagnant l'ensemble du processus qui ont déjà été adoptés par le Ministère de l'enseignement technique et les trois C.e.f.a construits et équipés: deux pour la formation dans les métiers de services, à Brazzaville et à Pointe-Noire, et le troisième, à Dolisie, pour la formation dans les métiers ruraux. En remettant les C.e.f.a au Ministère utilisateur, nous sommes convaincus que ces établissements seront de véritables viviers devant faciliter l'insertion professionnelle et économique des personnes ou groupes sociaux; permettre de répondre à la demande massive et diversifiée de qualifications professionnelles et techniques et assurer une meilleure adéquation formation-emploi, en tenant compte des besoins et de l'environnement social, économique et technologique».

Pour sa part, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, après avoir remercié les partenaires qui ont contribué à l'édification de l'œuvre, notamment la Banque africaine de développement, et sa collègue, la ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, «pour la promptitude avec laquelle elle a accepté de remettre cet excellent outil» à son Ministère, a promis que «les Cefa ne laisseront pas au bord de la route les jeunes vulnérables».

Equateur Denis NGUIMBI

Rudel Biboussi, infirmier, chef du Centre de santé intégré de Loaka

«Nos difficultés sont connues, nous attendons la réaction de la hiérarchie»

Construit en matériaux durables et situé à quatre kilomètres des installations de l'ancienne société de bois Magne, dans le district de Kakamoeka (département du Kouilou), le C.s.i (Centre de santé intégré) de Loaka manque de tout, pour assurer sa mission en faveur des populations de Loaka et des environs. En séjour de travail dans ce village d'accès difficile, nous avons rencontré l'infirmier chef de ce centre, Rudel Biboussi. Dans l'entretien ci-après, il parle, sans détour, des problèmes qui minent le C.s.i de Loaka et qui ne devraient pas laisser indifférent le Ministère de la santé.



Rudel Biboussi.

vez-vous faire de votre structure?

** C'est au début de cette année 2016 que j'ai été muté ici, nommé comme chef du Centre de santé intégré de Loaka. Il y a, au total, quatre agents: moi, qui suis le chef de centre, la gestionnaire et deux agents communau-

naires. Cumulativement à mes fonctions de chef de centre, je joue aussi le rôle d'accoucheur, par manque de sage-femme. Comme vous le constatez si bien, notre structure sanitaire est située dans une zone forestière enclavée, d'accès très difficile. Les seuls moyens de transports dont nous disposons, ici, est la baleinière de l'Etat dont la navigation sur le fleuve Kouilou n'est pas régulière, et les pirogues motorisées des commerçants, communément appelées «hors-bord».

Cela constitue un frein pour référer les malades vers les centres mieux équipés. Nous enregistrons plusieurs cas de décès en cours de route. Le manque de groupe électrogène fait que les cas graves reçus nuitamment ou les accouchements sont traités sous la lumière d'une lampe-tempête ou d'une lampe torche. L'approvisionnement en produits pharmaceutiques de première nécessité se fait en dents de scie. Il nous arrive,

parfois, de manquer même de la nivaquine, pour sauver un citoyen en état palustre sévère. Le plateau technique n'est pas bien équipé, à telle enseigne que nous travaillons avec des moyens du bord. C'est une situation déplorable, mais c'est pourtant la réalité, à Loaka.

* Au regard de ce tableau triste, auriez-vous un message à lancer à l'endroit de votre hiérarchie?

** Ce que je viens de vous dire n'est pas inconnu de nos autorités en charge de la santé au Kouilou. Mais, comme la répétition est la mère des choses, notre souhait le plus ardent est qu'on puisse, déjà, nous doter d'un groupe électrogène, d'une pirogue motorisée et de carburant en permanence, afin que nous puissions sauver les cas graves qui nous arrivent, de nuit comme de jour. Il est, aujourd'hui, déplorable d'assister, impuissant, à la mort d'une per-

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication: Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire: Tél:05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

sonne qu'on pourrait, pourtant, sauver, parce qu'il manque une seringue. Le reste des difficultés sont connues de tous et nous ne pouvons qu'attendre que les autorités publiques réagissent.

* Votre dernier mot

** Je remercie votre journal, La Semaine Africaine, que j'affectionne beaucoup, depuis ma tendre enfance, pour m'avoir donné l'opportunité de m'adresser au grand public. Pour votre gouverne, c'est le seul journal

national qui nous parvient ici, par le truchement de l'église. Nous demandons aux ressortissants de Loaka, cadres ou non, d'avoir un regard sur leur village, en dotant le Centre de santé intégré de produits de première nécessité, car dit l'adage, «la santé n'a pas de prix».

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI (De retour de Loaka)

Coup d'oeil en biais

L'obélisque qui pisse du sang au rond-point Moungali: une chimère!

Ces derniers jours, il y a beaucoup de monde autour du rond-point Moungali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, à tel point que des policiers y ont été déployés, lundi 4 juillet 2016, pour repousser, à coups de gaz lacrymogène, la foule grandiose qui y était formée. Des gens affirment que du sang humain coulait du béton. La rumeur s'est répandue dans la ville comme une traînée de poudre, à tel point que les gens ont voulu faire le Saint-Thomas, en allant voir de leurs propres yeux ce qui se passait. D'autres ne croient pas à cette version. Il s'agit, plutôt, d'une fissure de la structure de béton qui avait accumulé de l'eau de pluie. L'intérieur de l'obélisque étant humide, la fissure a fait son chemin, jusqu'à atteindre une jointure du carrelage mal installé. Cela a favorisé une fuite rougeâtre, résultat de contact de l'eau avec les fers utilisés pour l'érection de ce monument en béton. Cela a suffi pour que l'imaginaire collectif y voie du sang et les gens en parlaient avec une conviction à toute épreuve. Le sujet était à la une des conversations. Quelle crédulité!

La justice française valide la saisie des avoirs du Congo en France

Le litige qui oppose le gouvernement du Congo à Commisimpex, une société de l'homme d'affaires libanais Mohsen Hojeij, a connu un rebondissement de plus, jeudi 30 juin 2016. La Cour d'appel de Paris, en France, a validé la saisie des avoirs du Congo, à la demande du Libanais. Elle a suivi en cela une décision rendue il y a un an par la cour de cassation, estimant que les saisies, en 2011, des avoirs du Congo placés à la banque Société générale, sont «*valables et régulières*». Le Congo avait réussi à la faire annuler. Dans ce litige de plus de vingt ans, pour de nombreuses juridictions internationales, y compris les Etats-Unis qui lui réclament une liste d'actifs, en vue d'éventuelles saisies, c'est l'Etat congolais qui doit de l'argent à Commisimpex, soit un milliard de dollars (environ 630 milliards de francs Cfa). Au Congo, c'est le contraire: l'Etat réclame un redressement fiscal de 750 milliards de francs Cfa. Le bras de fer continue.

Transport aérien: le Congo sur la liste noire de l'Union européenne

Le 16 juin 2016, la Commission européenne a mis à jour la liste des transporteurs aériens qui font l'objet d'une interdiction ou de restrictions d'exploitation dans l'espace aérien de l'Union européenne. Le Congo fait partie des 12 pays africains, sur un total de 19 pays dans le monde, dont les transporteurs aériens connus font l'objet d'une interdiction totale d'exploitation dans l'Union européenne. Certains pays qui figuraient sur la liste noire, comme la Zambie, en sont sortis, cette année, grâce à la mise aux normes internationales de leurs administrations de l'aviation civile.

Les deux Congo unis pour la réforme du Conseil de sécurité de l'O.n.u

Les chefs d'Etat des deux Congo, Denis Sassou-Nguesso et Joseph Kabila Kabange, ont réaffirmé leur attachement à la proposition africaine sur la réforme souhaitée du Conseil de sécurité des Nations unies, conformément au consensus d'Ezulwini. C'était lors de leur dernière rencontre à Oyo, dans le département de la Cuvette. Comme pour rappeler le consensus d'Ezulwini adopté par l'ensemble des pays africains réclamant, pour l'Afrique, deux sièges permanents et deux sièges non permanents supplémentaires au conseil de sécurité des Nations unies.

Enseignement technique: l'Unité de coordination des projets en flammes

Les coupures d'électricité intempestives et autres délestages sauvages de la S.n.e (Société nationale d'électricité) n'ont pas fini de causer des dégâts. Les derniers en date, qui en allongent une liste déjà tristement garnie, sont ceux de l'Unité de coordination des projets du Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, dont le local, sis dans l'enceinte du Lycée technique industriel du 1^{er} Mai, à Brazzaville, a été ravagé par les flammes, le matin du mercredi 29 juin 2016. Du bâtiment, il n'en reste que des tôles en lambeaux, des murs noircis et son enseigne. Le feu, vorace, est passé par-là. C'était un brasier aux conséquences énormes. Rien n'a été récupéré dans le bâtiment, car tout a été consumé: bureau de travail, armoires métalliques, chaises, outils informatiques, archives, dossiers des projets, etc. Les sapeurs-pompiers, appelés au secours, ont eu tout juste le mérite, au moins, d'avoir réussi que le feu ne se propage et mange les bâtiments voisins, dont les occupants ont tremblé comme des feuilles de bananier au vent, en arrivant à leur lieu de travail.

Ouenzé: un trou menaçant

Depuis plusieurs mois, un trou s'est formé sur la chaussée goudronnée, à l'intersection de l'avenue des Trois Martyrs et l'avenue 753, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville. Deux véhicules ne peuvent pas rouler dans le même sens, à cet endroit. Provoqué par l'effondrement de quelques dalles qui couvrent le caniveau traversant la chaussée, ce trou constitue un danger pour les automobilistes imprudents. Un pneu a été placé à cet endroit, comme signalisation, là où il faut remettre des dalles à leur place. Si rien n'est fait, on va y déplorer plusieurs accidents de la circulation.

A quand le retour de la climatisation à l'aéroport international Maya-Maya?

Depuis le 15 mars dernier, la toute nouvelle aérogare de l'Aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, est privée de système de climatisation, confronté à une panne qui avait provoqué des fuites d'eau au niveau des tuyaux des groupes qui alimentent le système de climatisation. Le directeur général de la société Aerco (Aéroports du Congo), avait promis le rétablissement partiel du système de climatisation, avant la fin du mois d'avril, en remettant en marche deux groupes de refroidissement sur trois. Mais, apparemment, la société est confrontée au problème du transport du gaz. Un système transitoire de climatisation a été mis en place, pour permettre aux différents personnels de pouvoir travailler.

**Assemblée générale du groupe Ubipharm à Brazzaville
Le Dr Hyacinthe Ingani élu à la tête du conseil d'administration**

Les membres du groupe Ubipharm, une structure créée il y a 25 ans par des pharmaciens africains, pour mieux maîtriser et sécuriser la chaîne de distribution du médicament en Afrique de l'Ouest et du centre, ont tenu leur assemblée générale, mardi 28 juin 2016, à Brazzaville, pour faire le bilan de leurs activités. Cette assemblée générale a connu la participation des responsables de treize filiales sur 14 (Sénégal, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Burkina Faso, Togo, Mali, Niger, R.D. Congo, Madagascar, Djibouti, Mauritanie, Gabon et Congo). A l'issue de celle-ci, le Congolais Hyacinthe Ingani, président du conseil national de l'Ordre des pharmaciens du Congo, président du P.c.a Congo et député de la première circonscription électorale de Talangaï, a été porté à la tête du conseil d'administration du groupe Ubipharm, pour un mandat de deux ans. Il succède ainsi à Mme Juliette Egnankou, de nationalité ivoirienne.



Hyacinthe Ingani.

Pour terminer en beauté les travaux de l'assemblée générale du groupe Ubipharm, une soirée dînatoire a eu lieu à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville, au cours de laquelle de nombreuses personnalités étaient conviées, parmi lesquelles le deuxième vice-président du bureau de l'assemblée nationale, Syl-

vestre Ossiala. A cette occasion, Mme Juliette Egnankou a passé le flambeau à son successeur. Créé en 1991, le groupe Ubipharm a pour but de maîtriser et de sécuriser la chaîne de distribution des médicaments en Afrique noire francophone. Grâce à l'ingéniosité de l'ensemble de ses filiales, le groupe

Ubipharm répond à la totalité des besoins de commercialisation des produits pharmaceutiques sur ses territoires d'implantation. Le groupe est devenu un partenaire stratégique de l'industrie pharmaceutique et un maillon essentiel de la distribution des médicaments en Afrique. Il dispose d'une plateforme de distribution en France et de quatorze sociétés

pharmaceutiques réparties dans onze pays d'Afrique de l'Ouest et du centre. Ce réseau, qui est composé de 1200 pharmaciens actionnaires, est un modèle qui œuvre pour un seul but, celui d'assurer la proximité, la disponibilité et la délivrance des médicaments de qualité à destination du patient.

Pascal BIOZI KIMINO

**Collectif des femmes des départements du Kouilou et de Pointe-Noire
Un véhément «non» à l'interpellation de la première Dame par la justice américaine**

Les membres du Collectif des femmes des départements du Kouilou et de Pointe-Noire se sont réunies, le mercredi 29 juin 2016, à l'Hôtel Le Gilbert'S, à Pointe-Noire, pour exprimer leur indignation devant l'interpellation de la Première Dame congolaise, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, par la justice américaine, via le cabinet d'avocats «White and case». Ils ont opposé un «non» catégorique à cette démarche qu'ils qualifient d'«éhontée et provocatrice» et s'y opposent «vigouusement».



Mme Diop (au milieu).

Députées, sénatrices, chefs d'entreprises, responsables d'administrations publiques et privées, d'associations et de mutuelles...Ce sont quelque 500 femmes membres du Collectif des femmes du Kouilou et de Pointe-Noire qui ont fait entendre leur voix, à la suite de l'interpellation de la Première Dame congolaise par la justice américaine. Question de réagir à ce qu'elles appellent les «*allégations éhontées et provocatrices*» du cabinet d'avocats «White and Case», mettant en cause la Première Dame du Congo-Brazzaville, dans une affaire de créance opposant l'Etat congolais à Mohsen Hodjei, un homme d'affaires anglo-libanais. Ce dernier réclame à l'Etat congolais le paiement d'une créance d'environ un milliard de dollars américains (environ 605 milliards de francs Cfa). Pour obtenir le paiement de cette créance, ses avocats ont interpellé la Première Dame congolaise. Une initiative qui a choqué et même révolté les membres du Collectif des femmes du Kouilou et de Pointe-Noire. Et ce ne sont pas les arguments qui leur manquent pour justifier leur colère. «*La Première Dame du Congo n'étant pas impliquée dans le processus des transactions et acquisitions immobilières intervenues aux Etats-Unis, ne saurait répondre à une telle convocation, soit-elle d'un cabinet d'avocats White and case des Etats-Unis d'Amérique. Cette convocation s'assimile à une machination honteuse et scabreuse, victime, elle-même, d'une hallucination qui tend à discréditer et diffamer, non seulement la Première*

Dame, mais aussi Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, président de la République. La démarche des avocats de M. Hojeij surprend les membres du collectif. «*Nous nous interrogeons comment l'épouse d'un homme aussi chef de l'Etat soit-il, peut être amenée à répondre au nom de l'exécutif congolais ou d'un quelconque groupe familial, sachant qu'un principe juridique universel induit que «tout fait quelconque de l'homme qui cause dommage à autrui, oblige celui par la raison duquel il est arrivé, à le réparer.* Disons à ce cabinet d'avocats White and case de bien cibler les contractants de la transaction entre Commisimpex, représentée par Monsieur Hojeij, et le gouvernement congolais. Qu'il n'en saurait être un problème entre individus à titre privé», a indiqué Félicité Diop Meno Tchiloumbou, coordinatrice du collectif. D'où le ferme engagement: «*Nous, femmes congolaises, réunies au sein du collectif des femmes de Pointe-Noire et du Kouilou, appelons, avec la dernière énergie, à la cessation des pratiques d'intimidation et de barbarie d'une époque de non-civilisation, à poursuivre la coordinatrice, avant de réaffirmer la fidélité des femmes du Kouilou à l'épouse du président de la République: «Soutenons, sans ambages, les initiatives de cœur et les élans caritatifs de Madame Antoinette Sassou-Nguesso, présidente d'une fondation qui travaille pour la bienfaisance de toutes les couches sociales de notre pays.* Pour bien faire passer le message au public de Pointe-Noire

et du Kouilou, la déclaration a été traduite et expliquée en langues nationales: lingala et munukutuba. Signalons que la Première Dame a invoqué l'immunité diplomatique,

pour ne pas répondre à la convocation du cabinet d'avocats «White and case», lundi 27 juin dernier.

John NDIINGA-NGOMA

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Redonner la crédibilité aux diplômes congolais, en luttant contre la fraude

Pour clôturer les épreuves du B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle), qui se sont déroulés du 21 au 24 juin 2016, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, s'était rendu dans quelques départements, pour s'assurer que l'examen d'Etat bouclant le premier cycle secondaire s'est bien passé. Au terme de ce périple, il ressort que d'une manière générale, la session qui a enregistré, au total, 111.006 candidats, s'est bien déroulée et les sujets ont été abordables, selon les candidats. A Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest où il y avait 1.312 candidats, le ministre Collinet Makosso a lancé l'épreuve d'expression écrite (rédaction), au centre du collège Ambendza d'Ewo, le dernier jour de l'examen.



Le ministre donnant des consignes aux élèves le dernier jour de l'examen.

Après les départements du Sud du pays, Anatole Collinet Makosso a sillonné, du 23 au 24 juin, quelques départements de la partie septentrionale du pays. Il était au centre du C.e.g de Ngo (dans le département des Plateaux), qui a reçu 305 candidats, répartis en six salles et il a visité, par la suite, le Lycée de Ngo en construction. Ce lycée compte un bloc administratif, une salle de réunion, six salles de classes, etc. Les travaux avancent normalement et ce lycée sera opérationnel, dès la rentrée scolaire prochaine. Le ministre s'est rendu, par ailleurs, à Djambala, ainsi qu'à Gamboma. Il a clôturé sa tournée au centre Denis Yongo de Tsongo, à 22 Km de Boundji (département de la Cuvette), après avoir visité le centre Ambendza d'Ewo, qui comptait 278 candidats, répartis en six salles. Partout, le ministre de l'ensei-

gnement primaire et secondaire s'est adressé aux candidats, les exhortant au travail. Au terme de son périple, il s'est dit satisfait du comportement des parents d'élèves, des élèves et de tous les acteurs ayant participé à l'organisation de cette session du B.e.p.c. «C'est toujours cette prise de conscience générale, c'est ce qu'il faut noter. Dans tous les départements, le climat a été le même. Nous pouvons dire que les citoyens ont intégré la dimension de l'effort et du mérite, dans le processus scolaire», a-t-il indiqué. Les cellules de lutte contre la fraude scolaire ont permis de démanteler les réseaux de fraudeurs, à travers le pays, habitués à des comportements déviants. Certains citoyens pensaient que les dispositions prises par le gouvernement étaient inefficaces. Malheureusement, en tentant de tester celui-ci, ils ont été pris la

main dans le sac. On peut noter une dizaine de fraudeurs arrêtés dans les localités de Loukokela, Mossaka et Kimongo. «Le risque nul n'existe pas. Nous avons toujours quelques compatriotes inciviques ou bien qui veulent tester les capacités d'organisation de l'administration. Ils le font, peut-être, par curiosité, parce qu'ils se disent: est-ce que réellement le gouvernement a pris toutes les mesures pour qu'ils puissent réussir à passer entre les mailles du filet? Ils ont été découverts, arrêtés et mis hors d'état de compétir avec les autres. Je crois que cela emmènera les uns et les autres à tirer les leçons. Au fur et à mesure, on parviendra à éradiquer ces comportements inciviques», a-t-il précisé. Le ministre Makosso croit à la vertu pédagogique de la sanction. «Comme dans toutes les sociétés, on trouve

des sages et des insensés. La sanction étant exemplaire et utilitaire, les mesures qui vont être prises à l'endroit de ces personnes vont dissuader, désormais, toutes celles qui pourraient encore penser continuer avec ces mêmes pratiques. Je peux aussi dire que c'est marginal, au regard de l'ampleur du phénomène tel que nous le connaissons, tel que nous l'avions circonscrit, au début de l'année», a-t-il conclu. Signalons qu'avec la tenue réussie du C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires), le ministre Collinet Makosso a bouclé l'organisation des examens d'Etat relevant de son département ministériel. Le temps est à l'attente des résultats.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Un projet pour prévenir la radicalisation de la jeunesse

«La prévention de la radicalisation de la jeunesse en République du Congo, par le biais des mesures socio-économiques et des activités pour la valeur ajoutée au développement du pays et la consolidation de la démocratie», telle est l'idée principale du projet financé par le gouvernement japonais dans notre pays et qui est destiné à favoriser l'employabilité, l'appui à l'entrepreneuriat et à l'éducation des jeunes.

Piloté par le P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement) et le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, il a été signé, vendredi 1^{er} juillet 2016, à Brazzaville, entre la ministre Destinée Hermella Doukaga et Anthony Ohemeng Boameh, représentant-résident du P.n.u.d.



Signature du document de projet.

Le projet prévention de la radicalisation de la jeunesse en République du Congo vise à apporter, de manière décisive, un appui économique et social aux jeunes, en vue de désamorcer les tensions sociales et les violences politiques, en mettant l'accent sur deux volets essentiels: l'appui économique et l'éducation civique.

Pour les décideurs, l'appui économique permettra de lutter contre les facteurs déclencheurs potentiels de la violence chez les jeunes. «Il se fera par le biais de mécanismes de subventions, d'appui à l'éducation et aux initiatives d'employabilité des jeunes et d'appui aux centres d'entrepreneuriat», ont-ils expliqué.

L'éducation civique permettra, quant à elle, aux jeunes d'acquérir et d'intérioriser les valeurs républicaines et de la citoyenneté. «Elle se fera par le biais de création de réseau de jeunesse citoyenne et de campagnes d'éducation civique et de sensibilisation aux valeurs républicaines pour réduire les risques d'exposition des jeunes à la violence».

En clair, le projet se veut être une réponse adaptée pour aider la jeunesse congolaise à se détourner de la violence, pour devenir des «citoyens pleinement intégrés au sein de la communauté nationale respectueuse des valeurs républicaines, de démocratie et de citoyenneté», a dit Anthony Ohemeng Boameh. Toutefois, il a indiqué que ce projet est aligné sur les priorités du P.n.u.d et de l'ensemble du système des Nations unies décrites dans le programme-cadre de coopération entre les Nations unies et la République du Congo, pour la période 2014-2018. Prenant la parole, Mme Destinée Hermella Doukaga a rappelé que depuis quelques décennies, le Congo est en proie à une crise des valeurs civiques qui n'épargne aucun secteur de la vie nationale et touche particulièrement le milieu jeune. Selon elle, les jeunes sont à la proue de toutes les manifestations politiques. «Ils sont l'objet de toutes les manipulations et sont, souvent, utilisés pour des basses besognes par les acteurs politiques cherchant à assouvir leurs ambitions démesurées».

Aussi, pense-t-elle que la signature de ce projet vient à point nommé appuyer, de façon significative, les activités de son Ministère dans les axes éducation aux valeurs civiques et morales; entrepreneuriat, promotion de la parité et du genre.

Sensible au genre, ce projet concerne aussi bien les jeunes garçons que les filles et fera l'objet de partenariats solides au sein du système des Nations unies, avec le comité des partenaires et la société civile.

Cyr Armeil YABBAT-NGO

Ministère des postes et télécommunications

Le département s'est doté d'un site Internet

Le Ministère des postes et télécommunications a, désormais, un site Internet. Son lancement officiel a eu lieu, le mercredi 29 juin 2016, au siège dudit Ministère, à Brazzaville, au cours d'une cérémonie présidée par Léon Juste Ibombo, ministre des postes et des télécommunications. Ayant l'adresse suivante: www.postetelecom.gouv.cg, ce site a été conçu et développé par Horizon web, une startup de jeunes informaticiens congolais.



Léon Juste Ibombo (2e, à partir de la g.) entouré de ses collaborateurs, pendant la cérémonie.

Selon Miland-Miland Konghot, conseiller aux relations publiques du ministre des postes et télécommunications, le site Internet du Ministère des postes et des télécommunications est composé de deux parties: une statique et l'autre dynamique. Dans la partie statique, on trouve des informations concernant le département ministériel, et dans la partie dynamique, l'actualité de ce département. Le menu du site comprend sept rubriques: Ministère; Directions rattachées; Organes (publics et privés sous tutelle du Ministère des postes et télécommunications); Textes réglementaires; Contacts; Web mail, etc.

«Notre ambition, au sein de ce Ministère, est celle de faire du Congo une véritable société de l'information et du savoir, en mettant les technologies de l'information et de la communication, leviers de transformation, au service du développement de notre pays (...). Cette ambition cadre bien avec une autre ambition, hautement plus élevée, «La marche vers le développement: allons plus loin tous ensemble», qui est la vision de Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, président de la République, chef

de l'Etat, approuvée le 20 mars 2016 par la grande majorité des citoyens congolais, à savoir: «arrimer le Congo au développement de l'économie numérique». Cette volonté doit se traduire par l'utilisation de l'outil Internet à tous les niveaux, afin de rassembler les personnes et des moyens, en dématérialisant la distance physique, pour créer, développer et partager l'information», a affirmé le ministre Léon-Juste Ibombo. Pour lui, «ce site web et ceux qui existent déjà s'inscrivent dans la vision du gouvernement: celle

d'instituer une administration électronique, afin de rapprocher les services de l'Etat vers les populations, au moyen des technologies de l'information et de la communication». Il a terminé son propos, en exhortant les cadres et agents de son département

ministériel à faire de ce site Internet «un véritable outil de travail, de collaboration et d'information, pour rendre notre action plus efficace».

Véran Carrhol YANGA

Société des Transports Publics Urbains S.T.P.U S.A

Société Anonyme au capital de 3 00 000 000 XAF
Brazzaville: RCCM/BZV/15 B 6093,
Av. Edith Lucie Bongo
(Face ONEMO), Mpila Pointe-Noire: RCCM/PN/Immeuble Elisabetha

Direction Générale

COMMUNIQUE

La Société des Transports Publics Urbains

(STPU) demande à son aimable clientèle, de faire

l'appoint des 150 F pour l'achat d'un ticket.

Les billets de 10.000 F., 5.000 F. et 2.000 F. ne seront plus acceptés. En outre, les enfants âgés de plus de 6 ans paieront leur ticket.

brants seront facturés. Ensemble, améliorons les transports urbains!

Merci de votre compréhension.

Les colis encom-

F.p.a (Fondation perspectives d'avenir)

Accords de partenariat avec trois départements ministériels, pour la formation des jeunes

Le Président de la F.p.a (Fondation perspectives d'avenir), M. Denis Christel Sassou-Nguesso, a signé, successivement, le mercredi 29 et le jeudi 30 juin 2016, à Brazzaville, avec trois départements ministériels, des accords de partenariat qui ont pour objectif d'investir dans l'éducation et la formation qualifiante des jeunes. Les partenariats signés représentent un cadre formel à une collaboration soutenue et encadrée entre les départements ministériels concernés et la Fondation perspectives d'avenir. Ce cadre formel de partenariat va permettre d'échanger davantage en profondeur sur les questions liées à l'éducation, à la formation, à l'entrepreneuriat, à l'insertion professionnelle, au développement personnel et au bien-être, à la réflexion et au plaidoyer en faveur des jeunes. Les closes de ces partenariats couvrent plusieurs domaines d'activités.

Les deux premières signatures d'accords ont eu lieu, mercredi 29 juin 2016, à l'Hôtel Pefaco Maya-Maya, entre, d'une part, M. Denis Christel Sassou-Nguesso, Président de la Fondation perspectives d'avenir, et, d'autre part, Mme Destinée Ermela Doukaga, Ministre de la jeunesse et de l'éducation

Revalorisation des cours d'éducation civique

Avec le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, les domaines concernés par le partenariat signé sont, entre autres, l'éducation morale de la



Ici, avec Mme Destinée Ermela Doukaga...

techniques et pré-professionnalisant, dès le primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire; l'intégration des T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) dans l'éducation et la formation; le renforcement qualitatif et quantitatif des infrastructures et des équipements d'éducation; la promotion de la performance, de l'excellence et l'innovation

d'intervention de la Fondation, axés sur l'éducation en sciences, technologies et innovation, la formation qualifiante et professionnelle, l'entrepreneuriat et l'insertion, le développement personnel et le bien-être, la réflexion et le plaidoyer en faveur des jeunes Congolais.

Ce partenariat s'appuie, principalement, sur les domaines d'intervention comme l'amélioration du système éducatif, l'intégration des T.i.c dans l'éducation et la formation; le renforcement qualitatif et quantitatif des infrastructures et des équipements d'éducation et de formation; la promotion de la performance, de l'excellence et de l'innovation dans la structure d'éducation et de formation; la promotion des études et des filières techniques et scientifiques; l'amélioration des relations entre l'enseignement technique et les milieux économiques et sociaux; le renforcement de la coopération avec le monde professionnel par la création des filières en rapport avec les besoins de développement; l'introduction, dans

en œuvre. Avec cet accord de partenariat, la Fondation perspectives d'avenir entend contribuer à l'entrée dans une nouvelle ère où les efforts seront doublés, pour permettre de former autant d'ouvriers, de techniciens qualifiés et d'ingénieurs dont le pays a besoin pour son développement. Ces accords de partenariat constituent un cadre mutuellement bénéfique ou gagnant-gagnant, qui capitalise les atouts, l'expertise et les ressources de chacune des parties signataires. La Fondation perspectives d'avenir a pour ambition de se positionner comme un partenaire stratégique et responsable des pouvoirs publics et du secteur privé, agissant comme un acteur-clé du partenariat public-privé au Congo. Les pouvoirs publics peuvent, désormais, compter sur son appui, pour l'œuvre collective de recherche de solutions pertinentes et durables aux problèmes de développement par la création des filières en rapport avec les besoins de développement; l'introduction, dans

ministériels et la Fondation perspectives d'avenir. Les modalités de partenariat qui s'exécuteront à travers des consultations et des échanges permanents entre leurs techniciens permettront de mettre en place des stratégies communes d'identification des programmes et d'exécution des projets retenus en commun.

Formation de 50 jeunes en électricité

Rappelons que jeudi 30 juin, il y a eu aussi le lancement de la formation de 50 jeunes dans le domaine de l'électricité, par la société 3hommes Energy.

Selon M. Rufin Eugène Thomas Onzé, directeur manager de cette société, la formation, organisée grâce au partenariat avec la Fondation perspectives d'avenir, concerne des jeunes de Brazzaville de la tranche d'âge de 18 à 35 ans. Ils vont pouvoir bénéficier d'une formation de six mois en électricité associée à la technologie électronique, suivie d'un stage pratique de trois mois. «Notre souhait serait de faire en sorte que les jeunes d'autres localités en soient également bénéficiaires. C'est autant dire que ces jeunes seront en mesure de satisfaire les besoins en ressources humaines qualifiées des grandes entreprises du pays, à l'instar de la S.n.e et, le cas échéant, la zone économique spéciale en cours d'édification», a-t-il confié.

Pour sa part, M. Jacques Elion, Administrateur-maire du troisième arrondissement, Poto-Poto, a encouragé la formation des jeunes. «Le Congo fait face à un chômage important des jeunes dû au manque d'une politique d'appui diversifiée et orientée vers la formation qualifiante qui offre, régulièrement, des emplois



L'échange de parapheurs entre Denis Christel Sassou-Nguesso et Anatole Collinet Makosso.

civique, ensuite, M. Anatole Collinet Makosso, Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence d'un autre membre du Gouvernement, M. Alain Akouala-Atipault, Ministre des zones économiques spéciales, des cadres des deux départements ministériels et ceux de la Fondation.

La deuxième signature d'accord a eu lieu, jeudi 30 juin 2016, à l'E.s.a.c.c-G.t (Ecole supérieure africaine des cadres du chemin de fer et de Gestion des transports), au centre-ville, entre M. Denis Christel Sassou-Nguesso, et M. Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint-Eudes, Ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, en présence de M. Jacques Elion, Administrateur-maire du troisième arrondissement, Poto-Poto, des Députés Mme Charlotte Opimbat et Jean De Dieu Kourissa, élus à Poto-Poto, ainsi que des cadres dudit département ministériel et de la Fondation perspectives d'avenir. Cette dernière cérémonie a servi, également, au lancement officiel de la formation qualifiante en électricité de cinquante apprenants, qu'assure la Société 3hommes energy, grâce au partenariat avec la Fondation perspectives d'avenir.

jeunesse de l'école primaire au secondaire, à travers la revalorisation des cours d'éducation civique, des leçons de morale et d'autres activités d'apprentissage, de civisme, d'amélioration de la qualité de vie de la jeunesse congolaise, l'épanouissement et le bien-être de la jeunesse, la promotion de l'entrepreneuriat et de la responsabilisation, la participation de la jeunesse au vivre ensemble national, à travers la connaissance et l'application des valeurs morales et éthiques, et l'esprit d'engagement citoyen, le développement durable, la responsabilité sociale et sociétale, la préparation à l'insertion et à la réinsertion des jeunes pour l'employabilité, la connaissance des langues, les formations préparatoires: stages; colonies de vacances; visites d'apprentissage; développement de leadership chez les jeunes.

Pour l'innovation dans l'éducation et la formation

Le partenariat avec le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation va se baser sur l'introduction, dans les programmes préscolaires et scolaires, des contenus

dans l'éducation et la formation; la promotion des études dans des filières techniques et scientifiques; l'appui à l'enseignement de l'éducation morale et civique du préscolaire au secondaire; l'appui à la formation initiale pour les encadreurs du système éducatif non formel; l'appui à la création et à la restauration des Centres de rééducation des jeunes délinquants; l'appui à la consolidation de l'action des Centres de re-scolarisation, d'éveil communautaire et d'éducation préscolaire; la recherche conjointe des financements aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale et d'autres opportunités d'appui.

Etendre l'enseignement technique et professionnel

L'accord de partenariat avec le Ministère l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi porte sur les échanges scientifiques et techniques, la recherche conjointe des financements, le partage d'informations et d'expériences, la coopération et la collaboration à la réalisation des activités spécifiques, etc. Il couvre la plupart des domaines



...Et Thomas Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint-Eudes.

les programmes scolaires, des contenus techniques pré-professionnalisant; la contribution à l'élaboration d'une véritable stratégie d'orientation des jeunes vers les filières scientifiques et techniques, en valorisant et en aidant les jeunes filles qui font ces choix; l'extension de l'enseignement technique et professionnel; la professionnalisation de la formation qualifiante dans les centres publics et privés appropriés.

L'accord prévoit des avenants pour que tous nouveaux domaines d'intérêt, qui vont s'ajouter, au fur et à mesure, soient mis

«Investir dans l'éducation et dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir et pour l'avenir. Les accords que nous avons signés sont donc au service de l'avenir, puisqu'ils sont un engagement à nous préoccuper, ensemble, de l'avenir, à investir ensemble et à forger ensemble l'avenir, notre avenir commun», a déclaré le Président de la Fondation perspectives d'avenir, M. Denis Christel Sassou-Nguesso.

Dans l'ensemble, les trois membres du Gouvernement soutiennent cette heureuse initiative qui institue une collaboration encadrée entre leurs départements

dans les secteurs non étatiques. A travers cette synergie, la Fondation perspectives d'avenir et le Ministère de l'enseignement technique contribueront à résoudre la problématique de l'adéquation formation/emploi», a-t-il déclaré.

Signalons qu'on a noté la présence, à cette cérémonie, de M. Louis-Marie Malonga, Directeur général adjoint de la S.n.e (Société nationale d'électricité), chargé des affaires administratives et financières, et du Directeur de cabinet du Ministre de l'énergie et de l'hydraulique.

Diocèse de Kinkala

La clôture de l'année pastorale marquée par l'ordination d'un prêtre

Dimanche 26 juin 2016, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a conféré l'ordination sacerdotale à l'abbé Ursia Venceslas Nganga-Bakotadio, à la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, à l'occasion de la messe solennelle marquant la clôture de l'année pastorale dans le diocèse. De nombreux prêtres dont quelques prêtres sacramentaires et les abbés Bertin Foueti, Ildevert Mathurin Mouanga, respectivement, vicaire général de Kinkala et recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, ont concélébré cette messe qui a connu la participation des religieux et religieuses de différentes congrégations, plusieurs fidèles laïcs ainsi que diverses autorités administratives, civiles et militaires.



Mgr Louis Portella Mbuyu et le nouveau prêtre.

diagonale à la paroisse cathédrale Sainte-Monique de Kinkala. Signalons que cette messe a été animée par la chorale Sainte Monique et la schola populaire de la cathédrale de Kinkala, et agrémentée par les danses liturgiques des Elisa.

Aubin BANZOUZI

S'inspirant des textes liturgiques du jour, Mgr Portella Mbuyu a, dans son homélie, exhorté le presbyterium à la conversion permanente et à la sainteté, par un profond attachement à Jésus-Christ, le maître des brebis, et par un sens aigu de charité pastorale. D'où son appel aux fidèles laïcs de prier sans cesse pour leurs pasteurs, tout en encourageant ces derniers à demeurer constants dans leur mission jusqu'au bout, à l'exemple du Christ. La messe a débouché sur le mot de clôture de l'année pastorale prononcé par l'évêque.

Qui est l'abbé Ursia Venceslas Nganga-Bakotadio?

Né le 13 juin 1980, à Brazzaville, fils de Bakotadio et de Marie Madeleine Loukoula, l'abbé Ursia Venceslas Nganga-Bakotadio a fait ses études du secondaire deuxième degré au Lycée Lumumba et au Lycée agricole

(I.s.a.p.), à Brazzaville. Ayant entendu l'appel du Seigneur, il devient aspirant chez les pères du Saint-Sacrement et suit les cours au Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville, entre 2004 et 2006. Par la suite, il fait son noviciat chez les pères du Saint-Sacrement au Sénégal, de 2006 à 2008. De 2008 à 2011, il est envoyé par ses supérieurs à l'Institut Saint Eugène de Mazenod de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, pour ses études théologiques. Cependant, il finit par sentir le besoin d'être prêtre séculier, en s'incardinant dans le diocèse de Kinkala. C'est ainsi qu'en 2012-2013, Mgr Portella l'affecte à la paroisse Sacré-Coeur de Massembo-Loubaki, pour une année de stage, avant d'aller terminer sa formation théologique au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville, de 2013 à 2015. Il est ordonné diacre, le 30 août 2015, et passera une année de stage

Commission épiscopale de la pastorale de la santé

Bientôt, la session pastorale de la santé

Pour une coordination nationale des rencontres qui s'articulent autour du thème: «Quelle pastorale de santé dans l'Eglise?» l'abbé Adolphe Ounounou, secrétaire général de la Commission épiscopale de la pastorale de la santé, dans une lettre circulaire, informe les évêques, les curés des paroisses, les animateurs des Commissions diocésaines de la pastorale de la santé des neuf diocèses du Congo, les aumôniers des hôpitaux, les religieux et religieuses, le personnel soignant, les médecins, infirmiers et infirmières, les sages-femmes, les assistant(e)s sanitaires, le personnel médical des structures de santé catholiques, qu'une session pastorale de la santé se tiendra du 7 au 10 juillet 2016, à la grotte mariale de Linzolo, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Les participants seront originaires des diocèses de Kinkala et Brazzaville. Cela coïncidera avec la clôture de l'année pastorale de la santé, le pèlerinage national des malades et du personnel de santé, et la sortie officielle de la Fraternité Saint Jean Paul II, pour la pastorale de la santé.

Le billet aller et retour est à la charge de chaque participant qui devra apporter également une contribution financière de 5.000 frs. Chaque diocèse devra être représenté par deux prêtres aumôniers, deux membres du personnel médical: religieux, religieuses, un médecin (G.e.s), une sage-femme, un membre du Renouveau charismatique, deux membres: ministre de la communion et légionnaire.

Pour l'inscription-contact, Tél: 06.976.58.75.

Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire

Sœur Angèle Marie Kongo Nzoumba a soufflé ses 40 bougies de vie religieuse à Madingou

Membre de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, Sr Angèle Marie Kongo Nzoumba a célébré ses 40 ans de vie religieuse, lundi 13 juin 2016, au cours d'une messe en l'église Saint Michel de Madingou-poste, dans le diocèse de Nkayi. Célébrée par l'abbé Désiré Ntsouari, vicaire général de Nkayi, la messe a été concélébrée par quatorze prêtres venus des diocèses de Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire, sous l'animation de la chorale Kintuadi (fusion des deux chorales paroissiales) et la schola populaire.



Sœur A. Marie Kongo Nzoumba.

spiritain, curé de la paroisse, ont bouclé la cérémonie.

Qui est Sœur Angèle Marie Kongo Nzoumba?

Née le 2 octobre 1953, à Brazzaville, de feus Martial Kongo et de Marie Ngola, Angèle Marie Kongo Nzoumba fait son entrée au jувénat, le 17 octobre 1968. Cinq ans plus tard, elle est admise au postulat, le 3 octobre 1973. Elle entre au noviciat, l'année suivante, le 7 octobre 1974. Elle émet ses premiers vœux, le 13 juin 1976 et les

vœux perpétuels interviennent le 9 décembre 1984, à Brazzaville. Elle a été supérieure générale de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, du 7 octobre 1986 au 8 septembre 1992, puis économe générale de sa congrégation, du 19 avril 1993 au 16 février 1996. En juillet 1995, elle effectue un pèlerinage en Terre sainte, en suivant les pas du peuple hébreu de l'Egypte jusqu'à Jérusalem. De février 1996 à mai 1996, la jubilaire a été responsable diocésaine du Renouveau charismatique catholique du diocèse de Nkayi. De 2006 à 2013, Sr Angèle Marie Kongo Nzoumba a été supérieure de la communauté Zougoula, Maison mère des religieuses congolaises du Rosaire. Après avoir œuvré dans la communauté de Tchicapika, dans le diocèse d'Owando, Sr Angèle Marie Kongo Nzoumba a été affectée depuis quelques années à Madingou, dans le diocèse de Nkayi.

Gislain Wilfrid BOUMBA (Sur les informations du bulletin Le Ressuscité)

Nouvelles du secrétariat de la Conférence épiscopale du Congo

Célébration des anniversaires d'ordinations sacerdotales

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) a la joie d'informe le peuple de Dieu qu'au cours du mois de juin 2016, deux évêques ont célébré les anniversaires de leurs ordinations sacerdotales. Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a célébré dans la sobriété et le recueillement ses 42 ans

de vie sacerdotale, jeudi 23 juin 2016. Tandis que Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, a célébré le dimanche 26 juin 2016, en la cathédrale Saint Pierre Apôtre, deux événements importants de sa vie: les 40 ans de son ordination sacerdotale et les 50 ans de vie religieuse dans la Congrégation des salésiens de Don Bosco.

De même, en décembre 2016, Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, célébrera ses 42 ans de vie sacerdotale. Le secrétaire général de la C.e.c, au nom de ses collaborateurs, souhaite aux pères évêques, un fructueux ministère épiscopal et prie le peuple de Dieu de les soutenir dans les prières assidues.

Cette semaine au Vatican

«La prière, voie de sortie de nos fermetures»

L'audience générale habituelle du Pape n'a pas eu lieu, mercredi mais, jeudi 30 juin. Car mercredi, l'Eglise universelle a fêté Saints Pierre et Paul, patrons de l'Eglise de Rome, et donc jour férié dans la capitale italienne et son pourtour du Latium (Lazio).



Les deux Papes, François et Benoît XVI, se donnent l'accolade à la fin de la cérémonie du mardi 28 juin au Vatican (sous le regard du cardinal Sodano, doyen du Collège des cardinaux, en arrière-fond).

Comme de tradition au Vatican, une messe a été célébrée par le Pape François dans la Basilique Saint Pierre au cours de laquelle, il a remis le pallium aux 25 archevêques nommés durant l'année. Le pallium est le morceau de laine distinctif des archevêques.

Au cours de l'homélie, le Saint-Père est parti des textes liturgiques du jour (Actes des Apôtres, 12, 1-11) pour rappeler que la vie du chrétien présentait le choix du binôme fermeture/ouverture. «La prière permet à la grâce d'ouvrir une voie de sortie: de la fermeture vers l'ouverture, de la peur vers le courage, de la tristesse vers la joie. Et nous pouvons ajouter: de la division vers l'unité», a dit le Saint-Père en s'adressant plus particulièrement à la délégation du Patriarcat orthodoxe de Constantinople venue à Rome, comme chaque année, prier avec les frères catholiques en cette solennité des saints patrons de Rome.

Le jeudi, le Pape François est revenu sur le sens de la prière en rappelant à l'audience générale jubilaire tenue ce jour-là que c'est par la prière humble et orante que la Miséricorde demandée devient grâce pour celui qui croit. «La miséricorde n'est pas un mot abstrait mais un style de vie... Elle a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et des mains pour reconforter. Celui qui a expérimenté la miséricorde du Père ne peut rester insensible face aux nécessités de ses frères», a rappelé le Pape.

L'actualité au Vatican a aussi été marquée par cet événement rare de deux Papes fêtant ensemble les 65 ans de vie sacerdotale de l'un d'eux. Les 65 ans de prêtrise sont ceux du Pape émérite Benoît XVI. La curie romaine a organisé une cérémonie simple dans la salle Clémentine, mardi 28 juin. Benoît XVI y a écouté le Pape François le remercier de continuer à servir l'Eglise «depuis ce coin du petit Monastère Mater Ecclesiae au Vatican, où la culture ambiante du déchet, aurait volontiers confiné en inactif. Continuez à servir l'Eglise... ne vous arrêtez pas de contribuer avec vigueur et sagesse à sa croissance».

Le Pape François a dit que, pour lui, Benoît XVI était un «grand-père sage»; «l'homme qui (lui) garde la nuque et les épaules avec sa prière... un homme de parole, un homme droit». Le Pape émérite a remercié, à la fois pour la petite fête à laquelle fut convié son frère Georg, lui aussi évêque, et pour l'Année sainte du Jubilé de la Miséricorde décidée par son prédécesseur pour «nous insérer dans ce 'merci' au Seigneur pour recevoir réellement la nouveauté de la vie et aider à la transsubstantiation du monde: que ce soit un monde non de mort mais de vie; un monde dans lequel l'amour triomphe de la mort.»

Terminons en signalant que dans l'avion qui le ramenait d'Arménie, dimanche 26 juin, le Pape François est revenu sur la question des femmes diacres, regrettant qu'une partie de la presse ait fait un raccourci affirmant que l'Eglise ouvrirait le diaconat aux femmes. Il a confirmé la décision de mettre sur pied une commission étudiant cette question, et le rôle essentiel de la femme dans le gouvernement de l'Eglise: «on ne peut pas prendre une bonne et juste décision sans écouter les femmes».

A partir de cette semaine, le programme des activités du Pape François est allégé en raison de l'entrée dans la période de l'été, temps de vacances et de repos en Occident. Les audiences générales du mercredi sont suspendues (il fait exception en recevant ce mercredi une délégation de malades et de personnes handicapées venue de Lyon, (avec à leur tête le cardinal Philippe Barbarin, l'archevêque). Le Pape récitera toujours la prière de l'Angélus les dimanches midi, Place Saint-Pierre. Mais il consacrerait l'essentiel de son temps à la préparation des Jmj de Cracovie, auxquelles il prendra part, du 27 au 31 juillet, en Pologne.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA (Correspondant au Vatican)

NECROLOGIE

M. Doctrovie Lwanga BANDA et famille ont le profond regret d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur père, oncle et grand-père, Joachim BANDA, survenu, le 29 juin 2016. L'inhumation aura lieu, le vendredi 8 juillet 2016, au village Moutampa 2.



Projet «Renforcement des dynamiques d'observation indépendante départementales»

Les résultats souhaités ont été atteints

Les lampions du projet «Renforcement des dynamiques d'observation indépendante départementales» se sont éteints, le 26 mai 2016, à la cité Cardinal Emile Biayenda, à Brazzaville. La cérémonie de clôture de ce projet a été présidée par Taty Pierre, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, en présence d'Alfred Nkodia, coordonnateur du C.a.g.d.f (Cercle d'appui à la gestion durable des forêts), de Saya Maba, chargé des programmes de la Fao (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), et d'Alessandra Cucchi, chargée de programme Gouvernance forestière et environnement, de la Délégation de l'U.e (Union européenne).



Réaliser des mission de terrain, pour s'assurer de l'application de la loi.

Commencé le 25 mai 2015, après signature d'un protocole d'accord avec la Fao, ce projet a été mis en œuvre dans six départements forestiers du pays où l'exploitation industrielle du bois est très active. Il s'est agi des départements du Niari de la Lékoumou, de la Sangha, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest et de la Likouala. Son objectif a été d'améliorer les capacités des O.s.c (Organisations de la société civile) départementales, dans le suivi actif de l'application de la loi forestière par des méthodes pratiques de l'Oi officielle. En clair, il s'est agi de faire acquiescer aux O.s.c départementales les notions pratiques de suivi de l'application de la loi, par la réalisation de mission de terrain, et de les former en plaidoyer et lobbying. Au total, 12 membres de ces six O.s.c. ont été formés. Ces derniers ont réalisé, aux côtés de cinq experts de l'OiFleg et 10 cadres des directions départementales,

six missions de terrain et couvert 19 concessions forestières, soit environ 61% des concessions en activité. Ces missions ont donné lieu à six rapports, dont deux publiés, trois en cours de publication et un en cours de soumission au comité de lecture. Ces O.s.c. assurent, par ailleurs, le suivi, le plaidoyer et le lobbying conformément à la mise en œuvre des recommandations issues des missions de terrain. Et, vers la fin du projet, c'est-à-dire du 23 au 25 mai 2016, 30 membres de 17 O.s.c. départementales ont été formés aux techniques de suivi, de plaidoyer et de lobbying des rapports publiés par l'Oi Apv Flegt. Alfred Nkodia, exprimant, à cette occasion, sa gratitude au Ministère de l'économie forestière, pour avoir créé les conditions administratives favorables ayant permis de réaliser ce projet, a remercié le programme U.e Fao Flegt, pour son appui financier de 73.238 Usd environ

41.745.660 F.Cfa, lequel a permis son exécution en 12 mois, tout comme les bailleurs de fonds (U.e., Fao, A.f.d...), qui ont mis à leur disposition les moyens de leur action. Pour Saya Maba, le projet a abouti à la mobilisation d'un grand nombre de bénéficiaires et donné des résultats souhaités. Il a permis de renforcer les liens entre l'administration forestière, les collectivités locales et les acteurs de la société civile, d'une part, et de rendre opérationnel l'accompagnement tant souhaité d'au moins un agent de l'administration forestière lors des missions de terrain, d'autre part. Même son de cloche du côté d'Alessandra Cucchi qui s'est réjoui de la gestion de la subvention allouée et des résultats obtenus. Au regard des objectifs atteints, Taty Pierre a félicité, au nom de la ministre Rosalie Matondo, le coordonnateur du projet et ses collaborateurs, pour le travail

remarquable abattu et, remercié la Fao, la Délégation de l'Union européenne, l'Afd (Agence française de développement) ainsi que les autres bailleurs de fonds, pour l'appui apporté à la mise en œuvre de ce projet. «Le C.a.g.d.f, qui depuis 2010, bénéficie de l'appui de partenaires, vient de consolider, à travers ce projet, son expérience en matière de gouvernance forestière. Il s'agit maintenant de la mettre au profit de notre secteur et je puis vous assurer que notre département reste disposé à continuer à travailler avec cette Ong, pour des résultats plus performants...», a-t-il conclu. Les participants à la formation liée aux techniques d'investigation en Oi (Observation indépendante), de plaidoyer et de lobbying des recommandations, issues des rapports d'Oi-Apv-Flegt, ont reçu des certificats de participation.

Viclaire MALONGA

P.d.d.a (Plateforme Dynamique Deux pieds dans l'agriculture)

Prioriser l'agriculture en milieu rural, afin d'assurer la sécurité alimentaire

Salles de réunion Abbé Louis Badila, à Brazzaville. Près de 72 représentants des groupements agricoles ont signé le 28 juin dernier, la charte de la plateforme Dynamique Deux pieds dans l'agriculture, en sigle P.d.d.a, en vue de maintenir et de promouvoir une agriculture de proximité économiquement saine, viable et socialement efficace. La P.d.d.a est une plateforme créée en 2015; elle œuvre pour le développement irréversible du secteur agricole. Elle a, entre autres objectifs, l'ambition de constituer une force productive, de réfléchir pour nourrir les Congolais de produits bio, d'identifier les projets agropastoraux porteurs et de rechercher leur financement, de défendre les intérêts du milieu rural et de mettre en place une base de données du secteur agropastoral, dans le but d'assurer le plaidoyer auprès des donateurs. Pour Philsin Wandza, coordonnateur adjoint de cette plateforme, le travail de la terre, qui nous appelle tous, est un sacerdoce, un apostolat citoyen, un ministère salvateur de lutte contre la faim et du mieux-être social. «Nous devons tout mettre en œuvre pour libérer les énergies et révéler les talents, en donnant la possibilité aux parents du terroir de découvrir et d'expérimenter le métier d'exploitant agricole. Il s'agit, pour nous, de célébrer et de promouvoir l'esprit des groupements durables de l'agriculture d'intérêt familial», a-t-il fait savoir. Avant de poursuivre: «La vision de notre plateforme est de guider par une aspiration profonde et de faire que l'agriculture soit désormais perçue comme un métier qui fait vivre convenablement des familles rurales. Il est temps de créer des pôles de production dans chaque département, en ciblant des cultures spécifiques et installer des grands entrepôts de stockage et de commercialisation des cultures vivrières.» Le coordonnateur adjoint a affirmé, par ailleurs, que l'initiative de mettre sur pied cette plateforme sert, aussi, l'objectif de lutter contre la vie chère et d'améliorer le panier de la ménagère. Le défi actuel sera de rendre l'agriculture prioritaire en milieu rural, afin d'assurer la sécurité alimentaire à tous et d'augmenter la production, en vue de l'éclosion des industries de transformation. La vision de la P.d.d.a. interpelle, sans doute aucun, toutes les intelligences du secteur agricole: technicien agricole, ingénieur agronome, machiniste agricole à enlever la cravate et à tomber la veste, pour affronter le terrain et ses aléas, en vue d'une agriculture conséquente et diversifiée, à travers des techniques innovantes susceptibles d'atteindre les résultats escomptés.

Emile MABIALA

ETUDE MAZAMBA MILANDOU NOTAIRE

349, Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO, en face de la Pharmacie Croix du Sud, Centre-Ville, Tél.: 06 663 38 90/05 606 09 72
B.P: 5261, E-mail: etudemazambamilandou@yahoo.fr, Pointe-Noire, République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 17 décembre 2015, enregistré au Domaine et Timbre de Pointe-Noire Centre, le 18 décembre 2015, sous folio 221/6 N°9308, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°CG/PNR/16 B 1059 du 27 mai 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés Commerciales et G.I.E dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LA SOCIETE COMPLEXE SCOLAIRE LES AMIS D'EXAUCE;

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un Million de francs (1.000.000) CFA, divisé en cent (100) parts sociales de 10.000 F. CFA de valeur nominale;

Siège social: Quartier Km 4, vers

5 février, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO;

Objet: Ecole privée d'enseignement général (maternelle, primaire et secondaire premier et deuxième degré). Ainsi que toutes opérations financières, mobilières et toutes entreprises commerciales ou industrielles se rapportant, directement ou indirectement, à son objet social susceptibles d'en favoriser le développement;

Durée: 99 ans, à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée prévue par la loi ou d'une décision de prorogation;

Gérant: La Société est gérée et administrée par Monsieur NYANGA Rufin Brice.

Pour insertion.

Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU

AVIS DE DISSOLUTION DE LA SOCIETE SOCIETE EQUATORIALE PHARMACEUTIQUE CONSECUTIVE A LA FUSION AVEC LA SOCIETE SEP POINTE-NOIRE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2016, les actionnaires de la société Société Equatoriale Pharmaceutique (société anonyme au capital de 555.650.406 F.CFA, dont le siège social est situé, Avenue Foch – B.P: 124, Brazzaville, Congo-Brazzaville, immatriculée au RCCM de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/07 B 556) ont approuvé le traité de fusion du 29 avril 2016, prévoyant «absorption de Société Equatoriale Pharmaceutique par SEP Pointe-Noire (société anonyme au capital de 200.000.000 F. CFA, dont le siège social est situé Avenue Bitélika Dombi – B.P: 5566, Pointe-Noire, Congo, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/10 B 1589).

En conséquence, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la Société Equatoriale Pharmaceutique, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux actionnaires de la société absorbée.

Corollairement à cette dissolution, la Société Equatoriale Pharmaceutique sera radiée du registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, et immatriculée de nouveau en tant que succursale de la société absorbante.

M. Cyril CHIOCCA, dûment habilité

Assemblée générale de la Mutrado (Mutuelle des travailleurs des douanes)

Les nouvelles instances dirigeantes doivent faire preuve d'équité et de probité morale

La Mutrado (Mutuelle des travailleurs des douanes) a tenu son assemblée générale, du 28 au 30 juin 2016, dans la salle de mariage de la mairie centrale de Brazzaville, sous le patronage de Mme Célestine Elenga, née Essende-Okondzo, Directrice des affaires administratives et financières, représentant le Directeur général des douanes et des droits indirects, en présence de Roger-Xavier Okola, Directeur départemental des douanes de Brazzaville par intérim, Chef de service des enquêtes douanières. Le but principal de cette assemblée générale était la mise en place des nouvelles instances dirigeantes de la Mutrado.

Pendant trois jours, les membres de la Mutrado venus de Brazzaville et de l'intérieur du pays ont examiné de fond en comble les différents documents qui régissent la vie de leur mutuelle (rapport d'activités, rapport financier, statuts modifiés, règlement intérieur modifié) et les ont adoptés avec amendements. Ils ont procédé ensuite au renouvellement des instances dirigeantes de la Mutrado, à savoir: le bureau exécutif national; le commissariat aux comptes et le conseil d'administration.

Ainsi, Daniel Sambo Lebindzi a été élu comme Président du Bureau exécutif national de la Mutrado, qui compte cinq membres. Joseph Ndoki a été porté à la tête du Commissariat aux comptes qui compte trois membres. Et, conformément aux dispositions statutaires, les 31 Administrateurs du

Conseil d'administration ont élu Gilbert Missoni-Missoungala comme Président. Il remplace Casimir Bopombou-Payad, qui était en même temps Président de la



Vue des participants.

commission ad'hoc. A l'issue de leurs travaux, les participants ont formulé des recommandations. Ils recommandent en effet l'apparte-



Tribune à l'ouverture des travaux: de g. à dr.: Casimir Bopombou-Payad, Mme Célestine Elenga née Essende Okondzo et Roger Xavier Okola.

nance des douaniers retraités à la Mutrado, l'insertion des douaniers députés et retraités



des mutualistes. Une motion de remerciement a été également adoptée à l'endroit du



Le nouveau bureau exécutif national

Président d'honneur de la Mutrado, M. Jean-Alfred Onanga, Directeur général des douanes et des droits indirects, pour l'attention particulière qu'il ac-

corde au bon fonctionnement de la mutuelle.

Signalons que la dernière assemblée générale de la Mutrado s'était tenue du 27 au 30 avril 2010, et avait décidé de mettre en place un Conseil d'administration. Le bilan positif enregistré est le fruit du travail de ce Conseil d'administration, qui avait destitué le Bureau exécutif national qui dérivait, pour le remplacer par une commission ad'hoc. Deux ans durant, la commission ad'hoc a travaillé d'arrache pieds, pour rendre compte du travail abattu. Les Douaniers ont beaucoup attendu les résultats de cette



assemblée générale, pour retrouver la confiance dans le fonctionnement de leur mutuelle. D'où l'exhortation du nouveau Président du

Conseil d'administration, Gilbert Missoni-Missoungala, aux nouveaux élus: «Les instances mises en place doivent se mettre au travail. Chacune d'elle jouera sa partition et le Conseil d'administration doit veiller sur le bon fonctionnement de la Mutrado. Il n'attendra pas seulement les sessions. J'exhorte tous les membres de l'équipe dirigeante à beaucoup travailler». Clôturant l'assemblée générale, Mme Célestine Elenga a appelé les nouveaux dirigeants à faire preuve d'équité, pour ne plus dériver. «Au regard du niveau actuel atteint par notre mutuelle, il n'est plus souhaitable qu'elle dérive. Cette nouvelle équipe dirigeante qui prend fonction ce jour doit faire preuve d'équité et de probité morale. Car, tous les travailleurs des douanes ont leur regard fixé sur eux. Que le bon Dieu leur couvre d'intelligence et de sagesse, pour mener de mains de maître, notre organisation sociale. On a beaucoup travaillé; cela n'a pas été facile. Mais, nous avons abouti à de bonnes conclusions. Pendant les travaux, c'était des débats sérieux, parce que ça concerne la vie des Douaniers. Les Douaniers ont adhéré à cette mutuelle. Cette organisation a pris un nouveau départ et nous avons corrigé beaucoup de choses», a-t-elle déclaré. Signalons que la Mutrado compte 3000 membres, soit tous les Douaniers congolais.

Philippe BANZ

ASIA CONSTRUCTION

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 10.000.000 francs CFA
Siège social: Brazzaville, 07, Avenue Nelson Mandela, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/16 B 6535 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-neuf juin deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (face Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza), Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: - Transport; Travaux publics et génie civil; Construction de bâtiments; Import-export;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: ASIA CONSTRUCTION;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 07, Avenue Nelson Mandela, Centre-ville (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par MAO Wenjie, a été nommé en qualité de gérant statutaire de la société;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 30 juin deux mil seize, sous le numéro 16 DA 545;

Immatriculation: La Société dénommée ASIA CONSTRUCTION est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6535.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire

GUANGLI SHIYE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Capital social: 10.000.000 francs CFA
Siège social: Brazzaville, 07, Avenue Nelson Mandela, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/16 B 6533 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-neuf juin deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (face Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza), Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: - Transport; Travaux publics et génie civil; Construction de bâtiments; Import-export;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: GUANGLI SHIYE;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 07, Avenue Nelson Mandela, Centre-ville (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par ZHANG Lijun, a été nommé en qualité de gérant statutaire de la société;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 30 juin deux mil seize, sous le numéro 16 DA 544;

Immatriculation: La Société dénommée GUANGLI SHIYE est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6533.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire

Edition 2017 du Fespam (Festival panafricain de musique)

Les artistes centrafricains seront de la partie

Depuis quelque temps, le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, multiplie une série des rencontres avec diverses personnalités, associations et artistes. Ainsi donc, lundi 27 juin, il a reçu, successivement, en audience, les ambassadeurs de la Centrafrique, de la Chine, et les artistes du groupe Ndima, conduits par Sorel Eta, promoteur et manager de ce groupe, qui ont, d'ailleurs, tous reçus, de la part du ministre, un Dvd portant sur la fête internationale de la musique, édition 2016.

L'entretien entre le ministre Mottom Mamoni et Marie Charlotte Fayanga, ambassadeur de la Centrafrique et doyenne du corps diplomatique, a porté, entre autres, sur la redynamisation de la commission mixte entre les deux pays, mais également, sur la participation des artistes centrafricains à la prochaine édition du Fespam (Festival panafricain de musique). Sur le premier point, la diplomate centrafricaine a fait savoir que le ministre lui a remis une copie des accords signés entre le Congo et la Centrafrique. Il y en a toute une série. Aujourd'hui, l'Union africaine tient beaucoup au développement de la culture. Mission a été donnée au Congo et au Tchad par l'U.a de faire un travail de mobilisation à ce sujet.

S'agissant de la participation des artistes centrafricains au Fespam, Marie-Charlotte Fayanga a rassuré le ministre de la culture et des arts qu'ils prendront bel et bien part à l'événement prévu en 2017: «Le ministre a souhaité que



Xia Huang.

la République Centrafricaine puisse prendre une part active à ce rendez-vous de musique. Le ministre de la culture et des arts de la République Centrafricaine n'attend que l'invitation officielle de la partie congolaise. D'ailleurs, il a souhaité qu'il y est plus d'échange entre les artistes de nos deux pays», a-t-elle commenté.

La Chine attend apporter son soutien à la culture congolaise



Marie Charlotte Fayanga et Léonidas Carel Mottom Mamoni.



Le ministre de la culture et des arts avec les membres du groupe Ndima.

Avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Xia Huang, il s'est agi du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, dans le domaine culturel, mais

aussi, de l'apport de la Chine au Fespam et de l'avenir du cinéma congolais. «Les actions engagées, les pistes à retenir et l'intensification des échanges entre la Chine et le Congo ont été au cœur de notre entretien. Nous avons également planché sur la possibilité de donner à nos échanges une connotation culturelle». Par ailleurs, il a relevé: «Nous retenons, avec satisfaction, que le ministre a une ferme volonté de relancer le cinéma au Congo. Soyez assurés que de notre côté, c'est une disponibilité complète de vous accompagner», s'est-il exclamé.

Le groupe Ndima bénéficiera du soutien du Ministère de la culture

Le ministre Mottom Mamoni a terminé cette série d'audiences avec les artistes du groupe Ndima, composé des autochtones du département de la Likouala, qui, d'ailleurs, se trouve, actuellement, en tournée en France et en Allemagne. Ce dernier a, d'entrée de jeu, rappelé ce qui a motivé cette rencontre. Il a, aussi, saisi cette opportunité pour faire part au ministre des différentes tournées que son groupe a effectué en Europe, et montré les photos de tous les spectacles livrés à travers le monde. Ce qui, d'ailleurs, n'a pas manqué d'attirer l'attention du ministre. Les artistes du groupe Ndima ont, en outre, souhaité que le Ministère de la culture et des arts puisse leur apporter un soutien multiforme dans le travail qu'il ne cesse de faire car, à travers leurs différentes tournées, ils deviennent les ambassadeurs du Congo. Et, pour lier l'utile à l'agréable, les artistes du groupe Ndima ont fredonné un air de l'une de leur chanson, à la grande satisfaction du ministre et de ses collaborateurs.

Alain-Patrick MASSAMBA

Centre culturel russe de Brazzaville

«Chœur Credo» et «Karisma Afro-Gospel» ont fait le show

Un peu plus d'une heure et trente minutes, c'est le temps qu'a duré le concert fort réussi qu'ont livré, le samedi 25 juin 2016, au Centre culturel russe de Brazzaville, le groupe de musique classique Chœur Credo du Congo et la chorale Karisma Afro-Gospel, de l'Eglise évangélique du Congo. C'était sous la direction du maestro Ghislain Pambou et le regard du directeur du Centre culture russe de Brazzaville, Sergey Belyaev, ainsi que de plusieurs amoureux de l'art de Mozart, parmi lesquels le général Norbert Dabira, patron de la chaîne privée D.r.t.v (Digital radio television).



Chœur Credo.



Karisma Afro-Gospel.



Une vue des spectateurs.

C'est la chorale Karisma Afro-Gospel, composée de 21 filles et six garçons, qui a ouvert le bal, à environ 18h00. Agnus Dei; Mélodie; Weti mbila; Ecclésiaste; Si ya Kudumisa; Mungu ni mungu; Nzambi tata unsakumuna; et Buana yesu, tels sont les chants qui ont été merveilleusement exécutés par les membres de cet ensemble musical. Sous les acclamations nourries du public. Succédant à Karisma Afro-Gospel, le Chœur Credo, composé de vingt personnes (dont douze filles et sept garçons), a, aussi fait parade de son talent, en exécutant, tour à tour: Ave Maria, de Schubert; Tu virginum corona; The trumpet; Cool chike; Canon de Pachelbel; Vin ou bière. Des titres prévus dans le programme. Et puis, en bonus, les spectateurs ont eu droit à deux chants, dont «Conquest of paradise», de Vangelis, exécutés par les membres des deux groupes à l'honneur, réunis. Le spectacle a pris fin à environ 19h33 minutes. Avec une standing ovation du public.

Véran Carrhol YANGA

INSERTION LEGALE

AVIS DE CONSTITUTION

«EST FORESTIER DU CONGO»

Société A Responsabilité limitée
Au capital dix Millions (10.000.000) de F. CFA
Siège social: Brazzaville n°08, zone n°4, quartier Mafouta-André MILONGO
République du Congo

Suivant acte authentique établi par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à la résidence de Brazzaville, sis Boulevard Denis sassou Nguesso, enceinte Sopeco centre-ville, en date à Brazzaville du 09 Mars 2016, enregistré au domaine et timbres de Ouenzé, sous le Folio 46/2 n°424, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «EST FORESTIER DU CONGO»;

Forme de la société: Société A Responsabilité limitée;

Siège social: Brazzaville, au n°08, zone n°4, quartier Mafouta-André MILONGO, Arrondissement Madi-bou;

Capital social: dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisés en mille (1000) parts de Dix mille (10.000) chacune de 1 à 1000, entièrement libérées par les deux (02) associés;

Objet social:
La société a pour objet, tant en

République du Congo que partout à l'étranger:

- Exploitation forestière;
- Transformation de bois;
- Exportation de bois (grumes et débités);

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf(99) années, à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

Administration: Monsieur FAN JUN a été nommé Gérant de ladite société, pour une durée de trois (3) années renouvelable;

Immatriculation. La société a été immatriculée au greffe commercial de Brazzaville, en date du 14/03/2016, sous le numéro RCCM: CG/BZV/ 16 B 6377;

Dépôt légale: Les statuts ont été déposés au greffe commercial de Brazzaville, en date du 14/03/2016, sous le numéro: 16 DA 233.

Pour avis,
Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

CHANGEMENT DE NOM

Mlle SAFOULA Indrid Cybelle voudrait, désormais, s'appeler DIANDOUANINA MAYINDOU.

Championnat d'élite Ligue de football

Le titre tend déjà les bras à l'A.C Léopards!

Résultats: Nico-Nicoyé-A.S Kimbonguéla (1-0), F.C Kondzo-A.S Cheminots (2-0), Etoile du Congo-A.C Léopards (0-2), J.S.T-J.S.P (2-1).

Après les huitièmes de finale de la Coupe du Congo, en milieu de semaine, le championnat de football d'élite Ligue 1 a repris ses droits, le week-end dernier, avec le début de la 23^e journée. Et il se poursuit au moment où nous mettons sous presse. L'A.C Léopards de Dolisie (57 points) caracole, toujours, seul en tête où il n'est pas, d'ailleurs, inquiété. En refoulant la pelouse de Massamba-Débat, à Brazzaville, dimanche 3 juillet, il a battu l'Etoile du Congo (49 points, +31), son dauphin provisoire, et a davantage consolidé sa position de leader. Il l'a relégué à huit points. Mais, dimanche dernier, l'A.C Léopards n'était pas loin de concéder un match nul. Il s'est mis à bégayer, à perdre énormément de sa superbe. L'erreur d'Etoile du Congo, c'est



Etoile du Congo-A.C Léopards: l'entrée en cours de jeu de Moïse Nkounkou a fait basculer le match.

d'avoir vendanger les actions de but qu'elle a obtenues. Le réveil des Fauves du Niari s'est traduit par les buts de Moïse Nkounkou (75^e), sur un mouvement collectif conduit par Merveil Ndockyt, et Gloire Yila Dibata, ce dernier étant l'auteur d'un but d'anthologie, d'un tir canon des trente-mètres environ. Score final: 2-0, en faveur de l'A.C Léopards.

Le week-end dernier, c'était

aussi le match F.C Kondzo-A.S Cheminots, disputé avant Etoile du Congo-A.C Léopards. Qui a donné raison aux Brazzavillois, victorieux par 2-0, également. La veille, au Complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé a eu raison de l'A.S Kimbonguéla de Kinkala (1-0).

G.M

Handball à Brazzaville

Abo-Sport intouchable!

La formation d'Abo-Sport est en train d'écraser de tout son poids physique, technique et tactique le championnat brazzavillois de handball, version féminine. Dimanche 3 juillet 2016, au gymnase Nicole Oba, elle a aligné sa cinquième victoire de rang, en écartant Patronage Sainte-Anne.

Qu'elle a chargé de 50 buts, contre 10 seulement encaissés. Les équipes jouent, parfois, deux matchs dans la semaine. Ainsi, jeudi 30 juin, Abo-Sport avait déjà épinglé ASEL (31-16). Les autres rencontres dames ont donné les résultats ci-après: Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne

(38-24), Ekembongo-Inter Club (22-36), DGSP-Etoile du Congo (23-37), CARA-ASEL (27-31). Chez les hommes, mardi 28 juin, Caïman avait pris le meilleur sur Etoile du Congo (25-19). Jeudi 30 juin: Avenir du rail-A.S.B (24-17). Dimanche 3 juillet: Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (22-31). Un match a été reporté à une date ultérieure: Caïman- Inter Club I.

Euro de football

Elles étaient vingt-quatre équipes nationales autour du trophée. Elles ne sont plus que quatre, au sortir des quarts de finale au cours desquels le pays hôte, la France, a fait exploser la petite, mais ambitieuse Islande et le Pays de Galles, montrant la porte de sortie à la Belgique, pourtant désignée favori de leur affrontement. Lorsqu'elles auront fini d'en découdre, en demi-finale, elles ne seront plus que deux.

Ces quarts de finale ont propulsé aussi l'Allemagne et le Portugal, mais vainqueurs au bout de la terrible et stressante séance des tirs au but.

Voici les résultats desdits quarts de finale: Portugal-Pologne (1-1, puis 5 tirs au but à 3), Pays de Galles-Belgique (3-1), Allemagne-Italie (1-1, puis 6 tirs au but à 5), France-Islande (5-2). Les demi-finales proposent les combinaisons ci-après: Portugal-Pays de Galles, mercredi 6 juillet, à Lyon, et Allemagne-France, jeudi 7 juillet, à Marseille.

Coupe du Congo

Impitoyables huitièmes de finale!

La coupe nationale est l'occasion par excellence, sinon l'unique, pour tous les clubs du pays, de se frotter une fois par an sans distinction de niveau. Des plus petits aux plus grands. Et il se produit, souvent, des étincelles. Des coups d'éclat. Et non des moindres. Des clubs anonymes causent la surprise, en épinglant des plus huppés.

L'A.S.P en a fait, la semaine dernière, une très amère expérience... face à la modeste formation du CESD, pensionnaire de Ligue 2. Aussi suivra-t-elle sur les gradins les prochaines péripéties de l'épreuve.

D'autres clubs, de niveau égal, cette fois, comme Diables-Noirs, CARA, et A.S.Kimbonguéla ont dû recourir aux tirs au but, pour sauver leur coupe.

Il reste en lice, au sortir de ces huitièmes de finale, huit équipes. Pour des quarts de finale en aller-retour dont le tirage au sort a eu lieu, lundi 4 juillet, sur le plateau de Télé-Congo. Et il semblerait qu'on n'est pas au bout des surprises. Car sur les huit équipes, six appartiennent à l'élite ligue 1. Il s'agit de l'A.C Léopards, Diables-Noirs, CARA, J.S.T, V.Club Mokanda, A.S.K... à côté des trouble-fêtes de Ligue 2, notamment CESD et BNG.

Résultats techniques: Inter Club-V.Club Mokanda (0-2), A.C Léopards-A.S Ôtoho (2-0), Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (1-1, puis 4 tirs au but à 2), Etoile du Congo-CARA (1-1, puis 3 tirs au but à 5), Munisport-J.S.T (0-4), BNG-Ajax de Ouenzé (3-1), Nico-Nicoyé-A.S.K (0-0), puis 4 tirs au but à 5), CESD-A.S.P (1-1, puis 5 tirs au but à 4).

G.-S.M.

Basket-ball à Brazzaville

Le play-off masculin prend forme

La première phase du championnat de basket-ball masculin Seniors tire vers sa fin. Il reste qu'un match remis, entre Avenir du rail et R.C.O, qui ne changera rien quant à la suite de la compétition, dont on connaît au moins cinq des six équipes qualifiées pour le play-off. Il s'agit de: A.S Grandeur, Inter Club, Patronage Sainte-Anne, Diables-Noirs B.B et Avenir du rail.

sultats ci-après ont été enregistrés. Seniors hommes: Angés-Noirs-A.S La Grandeur (64-83), B.C.M-Inter Club (61-85), R.C.O-Diables-Noirs B.B (67-104), Liber Basket-Avenir du rail (77-79), B.C.M-A.S Thomas (84-47).

Seniors dames: Brazza Basket-Inter Club (85-45), Etoile du Congo-Diables-Noirs B.B (45-41).

Rappel des résultats de la précédente journée: R.B.C-Etoile

du Congo (32-162), CARA-A.S La Grandeur (61-84), Angés-Noirs-B.C.M (73-93), Avenir du rail-Inter Club (66-79), Liber Basket-R.C.O (86-77), A.S La Grandeur-R.C.O (109-68), Inter Club-Patronage Sainte-Anne (70-66), Liber Basket-B.C.M (85-79), R.B.C-Diables-Noirs (34-109), CARA-A.S Thomas (115-58), A.S La Grandeur-B.C.M (94-69).

G.M.



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET
DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 008/PEEDU/2016 DU 28 JUIN 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN SUCCINCT DE REINSTALLATION (PSR) POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (3) AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES A BRAZZAVILLE.

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'un Plan Succinct de Réinstallation (PSR) dans le cadre des travaux de construction de trois (3) agences technico-commerciales à Brazzaville.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan succinct de réinstallation (PSR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de agences technico-commerciales. De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la construction des agences technico-commerciales ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra:

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.
- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.
- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.

• Son expérience doit être soutenue par une bonne connaissance des problèmes liés au développement urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 juillet 2016 à 14 heures :
Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 28 juin 2016.

Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO.J.

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville,
Tél.: (00242)05.775.69.43/06 668.58.14, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

«SOCIETE FAMILIALE KIMIA SERVICES» S.A.R.L

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: Brazzaville, 1590, avenue des 3 Martyrs, Batignolles.
RCCM: CG/BZV/16 B 6517
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 30 mai 2016, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 juin 2016, sous Folio 105/3, numéro 1085, il a été constituée une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE FAMILIALE KIMIA SERVICES»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L);

Associés: 1- Monsieur KINDARA Joachim;
2- Madame KINDARA née MIEGHAKANDA Agnès-Rachel;
3- Madame KINDARA Leiticia;
4- Monsieur KINDARA Ezékiel;
5- Monsieur KINDARA Emmanuel;
6- Monsieur KINDARA Gracia;
7- Mademoiselle KINDARA Gloria.

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;
Siège social: 1590, avenue des 3 Martyrs, Batignolles, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * Le négoce;
- * L'agro-pastoral;
- * Le commerce général;

- * L'import-export;
- * L'agence de voyages et tourisme;
- * La communication.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 30 janvier 2015 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 juin 2016, sous folio 105/4, numéro 1086, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

Gérant statutaire: Monsieur KINDARA Joachim, de nationalité congolaise;
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 juin 2016, sous le numéro 16 DA 506;

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 juin 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6517.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET
DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 006 /PEEDU/2016
DU 28 JUIN 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA CONSTRUCTION DE
TROIS (3) AGENCES TECHNICO-COMMERCIALES A BRAZZAVILLE.

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (IDA & BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la réalisation d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans le cadre des travaux de construction de trois (3) agences technico-commerciales à Brazzaville.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) en vue d'identifier les impacts potentiels liés aux travaux et d'en proposer des mesures d'atténuation suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de trois (3) agences technico-commerciales à Brazzaville.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier, hiérarchiser, définir et analyser les impacts tant positifs que négatifs sur l'environnement et les populations que pourraient engendrer les travaux de construction de trois agences technico-commerciales d'une part, et d'autre part de déterminer les mesures d'atténuation et de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de bonification pour les impacts positifs. Le consultant devra être un expert environnementaliste, de niveau BAC+5 jouissant d'une expérience d'au moins dix (10) ans en réalisation des études d'impact environnemental et social (NIES), notice d'impact environnemental et social (NIES), audit environnemental et social (AES). Il devra également avoir une maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la banque mondiale en matière d'évaluation environnementale et sociale.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 juillet 2016 à 14 heures :
Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 28 juin 2016.

Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO./.



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET
DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 007/PEEDU/2016
DU 28 JUIN 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE LA REALISATION D'UN PLAN D'ACTION DE
REINSTALLATION (PAR) POUR LA CONSTRUCTION DE SEPT (7)
FEEDERS (DEPARTS) SOUTERRAINS 20 KV A BRAZZAVILLE.

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de la préparation d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) dans le cadre des travaux de construction de sept (7) feeders (départs) souterrains 20 KV à Brazzaville.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan d'action de réinstallation (PAR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de sept (7) feeders (départs) souterrains 20 KV à Brazzaville.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la mise en place des feeders ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra:

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.
- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.
- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines et d'électricité.
- Son expérience doit être soutenue par une bonne

connaissance des problèmes liés au développement urbain et à la problématique de distribution de l'énergie électrique dans les pays en développement. L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 19 juillet 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 28 juin 2016.

Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO./.

OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



LibreOffice + Antivirus Microsoft
Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

CONCOURS D'ENTREE 2016 AUX CLASSES RENFORCEES
DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

Après le BEPC, faire le choix de l'excellence

Pour la 7ème année consécutive, TOTAL E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargée de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques: série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de science physique et de science naturelle équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque etc).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 08 au 09 Août 2016 à la suite d'une pré-sélection sur dossier.

Si tu es entre 13 et 16 ans tu peux déposer ton dossier de candidatures du 1^{er} juin au 11 juillet aux adresses suivantes:

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du Département (en face de l'agence Escar au centre ville);
- Au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paul située en face de la Direction Technique de Artel).

Ce dossier sera constitué de:

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale;
- Moyennes générales de l'année;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème;
- Copie de l'acte de naissance;
- Photos d'identité (2);
- Certificat de nationalité (1)

Bonne chance!



www.cg.total.com
Total Congo
Avenue Raymond Poincaré
B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo
Tél: (00) 242) 94 60 00
Fax: (00) 242) 94 68 75

DDEPSA | TOTAL E&P CONGO

LYCAMOBILE CONGO
Société Par Actions Simplifiées
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 55, Avenue Edith Lucie Bongo Ondimba, Zone industrielle Mpila - Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16B 6532 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux juin deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société Par Actions Simplifiées régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: - Opérateur de réseau mobile virtuel ou «MVNO» (mobile virtual network operator); la commercialisation et prestation de services, des produits ou services relevant des activités de communication, télécommunication mobile, téléphone, internet; Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: LYCAMOBILE CONGO;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 55, Avenue Edith Lucie Bongo

Ondimba, Zone industrielle Mpila (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) actions souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur SOMANATHBABUJEE Deluxson a été nommé en qualité d'Administrateur de la Société, pour une durée de trois ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juin 2016, sous le numéro 16 DA 539;

Immatriculation: La Société dénommée LYCAMOBILE CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6532.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, Brazzaville
B.P: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCOBAG

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle/Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 97 bis, Avenue Massengo, quartier Massengo Djiri
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/13 B 3966 - République du Congo

CESSION DES PARTS

Aux termes d'un procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique de la Société dénommée: SOCOBAG, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13 B 3966 du 24 janvier 2013, dressé en la forme authentique par Maître Fany Amanda MATOUMONA-ISSONGO HENRIQUET, Notaire exerçant en l'Etude de Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, en date du 27 juin 2016, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le 27 juin 2016, sous folio 111/29, numéro 135, il a été décidé:

- La cession des parts, Monsieur ASSELE N'KOU Maixent Roland cède la totalité, soit cent (100) parts sociales à Monsieur GANDZIEN Arnaud Gildas.

De la nomination de Monsieur GANDZIEN Arnaud Gildas, en qualité de Gérant, en remplacement de

Monsieur ASSELE N'KOU Maixent Roland.

Du transfert du siège social qui était, initialement, à Brazzaville, au numéro 156 de la rue Bakoukouyas, Ouenzé, est transféré au numéro 97 bis de l'Avenue Massengo, quartier Massengo, Arrondissement 9 Djiri; En conséquence de l'entrée du nouvel associé dans le capital social, de la nomination du nouveau Gérant et du transfert du siège social, l'associé unique décide de la modification des statuts aux articles quatre (4), sept (7) et treize (13).

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 juin 2016, sous le numéro 16 DA 540 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13 B 3966.

Pour Insertion,
Maître Fany Amanda MATOUMONA-ISSONGO HENRIQUET, Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC,
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BAONGO
N°076/15/MEBPP/DGID/DEFFD/DDID-B/DCHPFB

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITIONS	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDIS/DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	Req N°3051 du 06/11/15	Section Bloc, - Pile, Sup. 2758,50m²	Kibina	Arr. 8 Madibou	NDAMBA Josué
02	Req N°14230 du 04/05/16	Section PBC, Bloc, Pile 12, Sup. 242,59 m²	Avenue Mayama	Arr. 7 Mfilou	HAD EL GHASSEN
03	Req N°2784 du 17/08/15	Section AR, bloc, Pile 4, Sup. 258,32m²	Rue Mandzous 19 bis qrtier Poto-Poto Djoué	Arr. 8 Madibou	MILANDOU née MALANDA Gisele
04	Req N°3339 du 04/05/16	Section BJ bloc 16, Pile 5 Sup. 497,06 m²	214 bis avenue Mafouta Sébastien Madibou	Arr. 8 Madibou	MASSAMBA Fortuné Guy Cyriaque
05	Req N°3338 du 05/05/16	Section, B5 Bloc 16, Piles 4 Sup 801,78 m²	214 Ter avenue Mafouta Sébastien Madibou	Arr. 8 Madibou	MARDAGA Laurent Franck et MOUSSITOU Morland Udrich
06	Req N°3264 du 30/03/16	Section, G Bloc, 123, Pile 16, Sup 430,14m²	242, rue Mbama	Arr. 2 Baongo	NGANGA SOUENITA Danielle
07	Req N°3322 du 21/04/16	Section AD4, bloc 26, Pile 8, Sup 109m²	Quartier Mafouta	Arr. 8 Madibou	BIZAMBA Jean Marie
08	Req N°50 du 30/09/2009	Section, bloc, Pile 8, Sup 400,00m²	Lieu village Kintélé	Pool	BOSSO Stoïcien
09	Req N°3352 du 13/05/16	Section, bloc, Pile, Sup 400,00m²	Lieu Loukanga	Goma tsé-tsé	LOUYASSOU YOUN G. Adela F.
10	Req N°14238 du 06/05/16	Section bloc 64, Pile 17 Sup. 373,15 m²	81, rue Bergère	Arr. 2 Baongo	BIDOUNGA Rufin
11	Req N°3354 du 17/05/16	Section, Bloc, Pile 9, Sup. 1800, 00m²	Quartier Kombé	Arr. 8 Madibou	MOUTSILA Didier Fernand
12	Req N°3119 du 11/12/15	Section Bloc, Pile n° 2, Sup. 4119,78 m²	Quartier Kibina	Arr. 8 Madibou	NSANGOU NTALANI Aurelie
13	Req N°2215 du 10/04/15	Section AR3 Bloc, Pile 8, Sup. 400,00m²	Quartier Mossosso	Arr. 8 Madibou	TWIZERE Celestin
14	Req N°3234 du 29/02/16	Section C3 Bloc 70 Pile 7, Sup. 295,84m²	Rue Baketé n°5	Makélékélé	SEHOLE Collette
15	Req N°3350 du 13/05/16	Section AR1 Bloc 50 Pile 5 Sup. 685,89m²	Quartier Mayanga	Arr. 8 Madibou	SAMBA Albert et enfants
16	Req N°3355 du 18/05/16	Section AV Bloc Pile Sup. 1600 00m²	Quartier Mayanga	Arr. 8 Madibou	MAWAKANADIO MASSENGO Victorine
17	Req N°3093 du 25/11/15	Section G Bloc 135 P1 Sup. 403,92m²	Rue Berthelot n°76	Arr. 2 Baongo	Enfant NGOMA Marcel
18	Req N°14026 du 04/03/16	Section G Bloc Pile 7, Sup. 479,60 m²	Lieu rue Joly n°853	Arr. 2 Baongo	Société Immobilière et des Getsions des services (SGIS)
19	Req N°3245 du 07/03/16	Section G Bloc Pile 8, Sup. 344,01m²	Lieu rue Mangoundza n°197	Arr. 2 Baongo	NGAKOSSO NGAMA Aristide
20	Req N°3359 du 20/05/16	Section F Bloc 14 Pile 13, Sup. 184,00m²	Lieu 65 bis rue Jolly	Arr. 2 Baongo	Madame FALMATA Guedeale
21	Req N°3342 du 04/05/15	Section Bloc Pile, Sup. 235,80m²	Lieu village Nzita NZOULOU	Goma Tsé-tsé	Airtel-Congo S.A
22	Req N°3356 du 18/09/16	Section AR 2 Bloc, Pile 3, Sup. 333,00m²	Rue KOUSSALANDI Pierre Poto-Poto Djoué	Arr. n° 8 Madibou	Enfants NZONZI-NZONZI BOKONZO Harold G-NZONZI Ruth Breton Christmel-NZONZI Caleb R.
23	Req N°3360 du 20/05/16	Section C 2 Bloc 96 Pile 33 sup 409,18m²	Lieu case 722 Prolongement Félix Eboué	Arr. 2 Baongo	MABIMBA Gilbert et enfants
24	Req N°3320 du 20/04/16	Section BK, Bloc Pile 1, Sup. 40406m²	Kinsana	Arr. n° 8 Madibou	KOUBAKANA Valentine
25	Req N°3362 du 23/05/16	Section AT2 bloc 80 Pile 4, Sup. 439,88 m²	68 rue Mbimi (Qrtier Gambio)	Arr. n° 7 M'filou	MAFOUANA MBEMBA Albert
26	Req N°3370 du 27/05/16	Section P13 bloc Pile 3, Sup. 370,30m²	Qrtier Avenue Albert Samba (Itsali)	Arr. n° 7 M'filou	NDINGA Guy G.
27	Req N°12541 du 03/06/12	Section AQ, bloc Pile 1 bis Sup. 179,19 m²	79 bis rue Ndouo	Arr. n° 7 M'filou	BITEMBO Félix
28	Req N°3395 du 14/06/16	Section B2 bloc 118, Pile 19, Sup. 413,73 m²	55 rue Dihessi quartier Diata	Arr. n° 1 Makélékélé	COUSSOUD MAVOUNGOU Martin Parfait Aimé
29	Req N°2966 du 08/09/15	Section bloc Pile, Sup. 86750 m²	Kudamba Village (qrtier Makoumbou S/P Kinkala	Pool	Succession DIHOULOU Pierre et enfants
30	Req N°3388 du 13/06/16	Section G Bloc 133 Pile 11, Sup. 243,03m²	Rue Nganga Linzolo 'Ex Jules Greviy)	Arr. n° 2 Baongo	MBANZOU Pauline
31	Req N°3360 du 20/05/16	Section A, bloc 5 Pile 6, Sup. 574,35m²	Avenue de L'auberge n°12	Arr. n° 1 Makélékélé	MVOUAMA Narcisse
32	Req N°3371 du 27/05/16	Section P13C bloc / Pile 9, Sup. 142,20 m²	Rue Daniel KIAKOUAMA (Sadelmi)	Arr. n° 7 M'filou	MABIALA MABZEPH ADRIEL- Dulierre
33	Req N°3381 du 04/06/16	Section C2 bloc 116 Pile 4 Sup. 454,18 m²	94 rue Archambault (Mpissa)	Arr. n° 2 Baongo	MALICK Tine
34	Req N°3387 du 13/06/16	Section, bloc Pile, Sup. 986,00m²	L'OUA	Arr. n° 8 Madibou	SOCIETE X-Oil Congo SA
35	Req N°3386 du 13/06/16	Section bloc Pile, Sup. 1478,75m²	L'OUA	Arr. n° 8 Madibou	SOCIETE X-Oil Congo SA
36	Req N°3385 du 13/01/16	Section AJ bloc Pile, Sup. 1305,36 m²	Qrtier Kinsoundi (Rond-Joint SOTEXCO)	Arr. 1 Makélékélé	SOCIETE X-Oil Congo SA
37	Req N°3407 du 22/06/16	Section B2 Bloc 134 Pile 9, Sup. 349,23. m²	8, Rue Limba Diata	Arr. 1 Makélékélé	Mr NGANDOU KENDE Jean
38	Req N°3348 du 09/06/16	Section C, bloc Pile 2122, Sup. 422m²	Rue BEMBA Pierre n° 789 bis	Arr. 1 Makélékélé	LOUHOU Lambert
39	Req N°3402 du 21/06/16	Section BU bloc Pile 12 et 25, Sup. 746,37m²	Rue Lavie Sainte n°30	Arr. 9 Ndjiri	KANGA Alain Frederic
40	Req N°3379 du 02/06/16	Section B2 bloc 1 Pile 01, Sup. 600,00m²	Avenue de la Corniche	Arr. 1 Makélékélé	Mme SALABANDJI Angele
41	Req N°3217 du 18/02/16	Section G bloc 134 EX 78B Pile 11, Sup. 317,29m²	67 rue Kinouani ex Berthelot	Arr. 2 Baongo	MBANGO BOULA Syntyche Godzieme
42	Req N°3230 du 29/02/16	Section AP, bloc 178 Pile 5, Sup. 349,12m²	08 Rue Mouyabi (Qrtier Indzouli)	Arr. n° 7 M'filou	MILANDOU Jean Baptiste
43	Req N°2282 du 28/05/14	Section AU, bloc Pile 2, Sup. 388,10m²	Avenue Léon BANONGUIKINA	Arr. n° 8 Madibou	Attributaire - LOUBAKI Paulin Christian-LOUYA BALEKITA Penelope-KIBOZI BIBOUSSO Yochint - Joseph KIBOZI Gloire Deborat-Joseph KIBOZI Dorcas Michelle
44	Req N°980 du 28/09/11	Section AR bloc Pile 3 bis, Sup. 387,00m²	Moussosso	Arr. n° 8 Madibou	BALAYA Cyprien
45	Req N°3208 du 15/02/16	Section BH2 bloc 16 Pile 1, Sup. 1523,52m²	178, bis Avenue Mafouta Sébastien	Arr. n° 8 Madibou	BAKOULO Jean Roger
46	Req N°3039 du 19/10/15	Section BI bloc Pile 7 et 8, Sup. 1000,00m²	Quartier Kombé	Arr. n° 8 Madibou	BADILA Remi
47	Req N°3341 du 04/05/15	Section bloc Pile, Sup. 1589,96m²	Kintélé	Arr. 9 Ndjiri	DOUNIAMA OSSIBI Yannick Audrel

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 30 Juin 2016

Pour l'insertion légale
Victorine DONGA MVOUENZE
Inspecteur Principal des Impôts



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA

legrand®

Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®

Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®

Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com